

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. X.

No. 22.

Prix du numéro, 7 centimes.—Annonces, la ligne, 10 centimes.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 29 MAI 1879

AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est publiée par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS, à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de L'Opinion Publique, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de L'Opinion Publique, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

SOMMAIRE

Ca et là, par L. O. D.—Causerie scientifique, par un ami de la science.—Le Père jésuite Dalma, par T.-P. Béland.—Chronique américaine, par Anthony Ralph.—Corrigons les enfants.—Découvertes et établissements des Français dans l'Amérique Septentrionale, 16 4 1693.—La Jeune-Lorette, par Ahatisitari (suite).—Voyages au Japon, par J. Surmay.—Un drame sur la Seine, par F. du Boisgobey (suite).—Cour d'assises de la Venise.—Bibliographie.—Ma première culotte, par Gaston-P. Labaf.—Nos gravures.—Choses et autres.—Prix du marché de détail de Montréal.—Le jeu de dames.—Les échecs.

GRAVURES : Le rossignol ; La mare ombragée ; Les bords inattendus ; Un passage difficile ; Les moines du Mont Saint-Bernard, accompagnés de leurs célèbres chiens, à la recherche de voyageurs égarés.

ÇA ET LÀ

L'hon. A. Campbell a été nommé maître-général des postes. L'hon. C. Tupper sera fait ministre des chemins de fer et des canaux, et l'hon. H. Langevin, ministre des travaux publics.

Samedi dernier, fête de la reine, les personnages dont les noms suivent ont été faits commandeurs de l'ordre de Saint-Michel et Saint-Georges : les honorables messieurs Tilley, Campbell, Tupper, Howland, Cartwright et Belleau.

Les conservateurs assurent toujours que si l'hon. M. Letellier n'est pas encore destitué, c'est que le gouvernement attend pour être agréable au marquis de Lorne, qui désire qu'on attende qu'il ait visité Montréal et Québec.

Dans un écrit remarquable sur les régicides, un écrivain français dit qu'autrefois, du temps de Mazzini et d'Orsini, on tuait les rois pour une idée politique ; maintenant, on les tue pour satisfaire des passions brutales et grossières. C'était la république universelle, la liberté politique qu'on cherchait alors ; aujourd'hui, c'est la destruction de toute autorité, de

tout frein, c'est le néant. Mazzini et Orsini croyaient à Dieu ; les tueurs de rois de notre temps ne croient à rien et n'épargnent personne, ni les meilleurs rois, ni même leurs chefs républicains les plus éminents. Gambetta lui-même serait, dit-on, dénoncé et voué au poignard des assassins du socialisme.

Comme on nous reproche d'avoir dit que le parti libéral avait adopté la protection comme l'un des articles de son programme en 1872, nous croyons devoir préciser notre pensée à ce sujet. Nous n'avons pas dit le "parti libéral," mais le "parti" ou plutôt la "fraction libérale," ce qui est assez différent. Nous ajoutons que même le parti national comme corps n'a pas voulu mettre la protection parmi les articles de son programme écrit, mais il n'en est pas moins vrai que dans l'élection de M. Jetté comme dans celle de M. Workman, et en général dans les assemblées politiques, les organes du parti national et en général ses orateurs se prononçaient en faveur de la protection.

Un journal américain donne le conseil suivant aux jeunes filles qui sortent du couvent :

Pour l'amour de Dieu, ne songez donc pas à vous marier avant d'être capables de tenir une maison, de faire bouillir la soupe, rôtir un steak, coudre et tailler d'une manière convenable. En vain vous sauriez faire un vers, jouer de la harpe ou du piano, réciter par cœur toutes les lettres de madame de Sévigné, si vous ne savez pas ce qu'il faut pour être une femme de ménage, vous êtes tout à fait impropres au mariage.

Rien de plus vrai, surtout pour notre pays, où les hommes ont plus besoin que partout ailleurs d'un peu moins de musique et de poésie et de plus de cuisine et de couture. Combien y a-t-il dans le Canada de jeunes gens en état d'épouser des femmes qui ne savent rien faire ? Il n'est pas étonnant qu'ils hésitent tant de nos jours à se marier. Il y a de quoi.

Aux jeunes gens qui sortent du collège, nous nous permettrons, à notre tour, de donner les conseils qui suivent :

Tenez-vous également en garde contre un excès de confiance et un excès de timidité. Préparez-vous à perdre petit à petit vos illusions les plus chères afin de ne pas être surpris et terrassés par les déceptions. Ne vous imaginez pas que nés avec une mission, vous l'accomplirez quand même, mais soyez bien convaincus que le travail le plus assidu et une bonne conduite seuls établiront votre avenir sur des fondements solides et durables. Mettez-vous au travail immédiatement et défiez-vous des premiers succès de salon ou de tribune ; ils font contracter des habitudes de fainéantise ou de légèreté des plus dangereuses. N'oubliez pas que les hommes qui réussissent le mieux sont généralement ceux dont les commencements ont été modestes et pénibles.

La province d'Ontario est en élections. M. Blake est lancé dans la lutte en faveur du gouvernement local. Les libéraux comptent beaucoup sur son éloquence pour empêcher le succès des efforts que fait le parti conservateur pour renverser

le ministère Mowat. La question de protection joue un grand rôle dans cette élection, et les conservateurs prétendent que le moyen de faire une expérience loyale de la nouvelle politique et de lui faire produire ses fruits est d'avoir un ministère local dont les idées soient conformes à celles du gouvernement fédéral. C'est la position que vient de prendre M. Goldwin Smith, dans un écrit qui, naturellement, va faire le tour du pays. M. Mowat et ses collègues étant libre-échangistes, font ce qu'ils peuvent pour éviter la discussion sur ce terrain-là ; car le tarif en général, et surtout la taxe sur la farine et le blé, a été agréable aux électeurs d'Ontario.

L'élection de Rouville a été annulée et M. Bertrand déqualifié. Encore une élection à faire ! Il y avait pourtant bien assez de Saint-Hyacinthe et de Chambly. La votation dans Saint-Hyacinthe aura lieu lundi prochain. Rouville et Chambly suivront de près. Dans le comté de Saint-Hyacinthe, la lutte est acharnée ; on s'insulte, on s'injurie avec fureur, surtout dans les journaux. Quel triste spectacle !

On est bien aussi violent en France dans la pensée, mais au moins l'expression, en général, est convenable ; il y a là plus d'honneur, et surtout le duel qui est un frein admirable au dévergondage de la langue. Ici, il n'y a rien pour arrêter les flots d'injures que les deux partis se renvoient avec fureur, ni religion ni honneur, pas même le duel. Aussi, on s'en donne, on abuse de tout, on profane ce qu'il y a de plus sacré ; c'est une gloire d'inventer la meilleure calomnie, le moyen le plus ingénieux de surprendre la bonne foi des gens. Dans les deux partis, il y a des hommes qui se vantent de savoir mieux blaguer le peuple. C'est si facile, quand on ne sait rien, de dire des sottises, d'inventer des histoires ! C'est à dégoûter du suffrage populaire.

Nous sommes heureux d'apprendre que l'hon. M. Mercier désire se mettre en communication avec les officiers du bureau de Montréal, pour entendre leurs plaintes et leurs suggestions. Si les avocats ne remuent pas, ils ne peuvent s'en prendre qu'à eux-mêmes des ennuis et des injustices dont ils se plaignent.

Mais qu'ils prennent garde de trop demander à la fois, de venir devant la Chambre avec un système trop compliqué qu'on n'aurait ni le temps d'étudier ni de faire adopter à la prochaine session. Qu'on se contente de pourvoir à la nomination d'un sixième juge de la cour d'appel, afin qu'elle ait un quorum de cinq juges qui puisse siéger aussi souvent que nécessaire suivant le plan de l'hon. juge Ramsay, et qu'on nomme un juge de plus à la cour supérieurs, ou que dans tous les cas on enlève aux juges actuels la cour de circuit.

Sans doute, il y a beaucoup d'autres réformes désirables et qui sont demandées par les juges comme par les avocats. Par exemple, il est évident que le palais de justice actuel, qui coûte si cher aux avocats et plaideurs du district de Montréal, ne suffit plus aux besoins de la justice, et que les juges n'y ont pas assez de chambres à leur disposition. La besogne et le nombre des juges ont beau augmenter, on ne leur

donne pas plus de place ; ils ont toujours leur unique chambre où ils sont parqués comme des criminels dans une cellule. Quelles que soient leurs fautes, ils ne méritent pas un pareil châtement, et vraiment, il n'est pas étonnant que plusieurs soient souvent de si mauvaise humeur.

L.-O. D.

CAUSERIE SCIENTIFIQUE

MÉTHODE NOUVELLE DE TRAITEMENT DU MOIGNON APRÈS L'AMPUTATION. — PANSEMENT A LA TEINTURE DE FER ; RÉSULTATS ANTISEPTIQUES.

Nous nous permettons aujourd'hui d'attirer l'attention des lecteurs de l'Opinion Publique sur une nouvelle méthode de pansement après l'amputation, qui est due au Dr Elmond Gauvreau, de Québec, et qui lui a valu la considération de plusieurs journaux étrangers, entre autres du *Lancet* de Londres et de l'*American Observer*. Le système du Dr Gauvreau, joignant à la plus grande simplicité une rapidité toute nouvelle dans le mode du pansement, est appelé, si on l'adopte, ce dont nous ne pouvons douter, à rendre des services inestimables sur les champs de bataille et dans les hôpitaux. Voici quel est le procédé : Le tourniquet étant appliqué sur le membre à opérer, et l'amputation pratiquée, on fait les lambeaux avec soin de manière à ce qu'ils s'ajustent le mieux possible. Ensuite, les parties divisées sont rapprochées et retenues en juxtaposition au moyen de bandelettes de toile imbibées d'une solution de fer et d'eau. Appliquées horizontalement d'abord, puis en spirale, en employant une pression suffisante pour prévenir le suintement sous-cutané du sang, les bandelettes sont de nouveau saturées de teinture de fer dans la partie qui est immédiatement en rapport avec la plaie. Alors on relâche légèrement le tourniquet pour laisser couler une petite quantité de sang sur les bandages. Le sang, qui vient aussitôt en contact avec la teinture de fer, se transforme immédiatement en une masse adhésive qui ferme les lèvres de la plaie et empêche le contact de l'air. Peu de temps après, on enlève le tourniquet sans crainte, l'hémorragie ne pouvant se produire, grâce à la compression des artères et des veines par le bandage, qui est fermement, quoique modérément, appliqué, et grâce aussi à la réaction chimique opérée sur le sang par la teinture de fer sur la partie opérée.

On voit tout de suite les avantages qui résultent de ce nouveau système : d'abord, promptitude et simplicité de ce premier et unique pansement, qui dispense des ligatures et des sutures dont l'emploi cause si souvent des complications septiques ; et puis, guérison de la plaie par première intention, les tissus s'unissant vivants et sains sans que la supuration, et par conséquent la gangrène, puissent s'y produire.

Que l'on se figure ce mode de pansement consacré par le succès et employé sur les champs de bataille, et l'on comprendra sans peine combien de souffrances pour les pauvres blessés et de fatigues pour les chirurgiens seront évitées.

Ce qui a droit de nous étonner pourtant, c'est qu'une découverte si importante et qui a été signalée avec éloges par un journal aussi important que le *Lancet* de

Londres, rencontre ici une indifférence regrettable.

Pour nous, ce changement apporté à l'art chirurgical nous paraît si important et si utile, que nous n'hésitons pas à en faire part aux nombreux lecteurs de l'*Opinion Publique*. Et, jusqu'à preuve du contraire, nous nous avouons partisan de ce nouveau mode de pansement. Maintenant, si quelque homme de la science y trouve à redire, qu'il s'explique, nous n'y avons pas d'objection. C'est du choc des idées que jaillit la lumière.

UN AMI DE LA SCIENCE.

LE PÈRE JÉSUITE DALMA

Tué au fort Ste. Anne de la Baie-d'Hudson

Au nombre des jésuites tombés dans la Nouvelle-France, martyrs de la foi ou victimes de leur devoir, il faut compter le père Antoine Dalmas. D'après l'abbé Tanguay, il naquit à Quimper Corentin, en Bretagne, et vint au Canada, au mois d'août 1670, en compagnie des PP. de la Ribourde, Guénin et Landon. Les registres de Sillery, continue le savant abbé, renferment sa signature en 1676, au bas d'un acte de baptême. Il hiverna en 1693 à Chicoutimi, où il avait été envoyé pour secourir le Père de Crespien, et fut, le 3 mars de la même année, au fort Sainte-Anne de la Baie-d'Hudson, tué par les sauvages.

Le Père Martin, dans son ouvrage : *Les Jésuites-martyrs du Canada*, a omis de mentionner le nom du Père Dalmas, dans son appendice consacré à la mort de ceux qui n'ont pas été absolument martyrisés. M. Francis Parkman, dans *Les Jésuites dans l'Amérique du Nord au 17^{me} siècle*, ne mentionne ni la mort ni même le nom du père Dalmas, et l'abbé Tanguay accuse inexactement les sauvages d'avoir tué le Père Dalmas.

Un document transcrit dans les volumes manuscrits de la Société Littéraire et Historique de Québec, et intitulé : "Relation de ce qui s'est passé en Canada, depuis septembre 1692 jusqu'au départ des vaisseaux, en 1693," me permet de corriger cette inexactitude, et de réparer cette omission du Père Martin et de M. Parkman.

Dans ce document qui peut être attribué à M. de Champigny, intendant du Canada, se trouve le passage suivant relatif à la mort du Père Dalmas :

Dans le même temps (c'est-à-dire vers le milieu de juin 1693) on apporta à Québec, par un canot qui arriva de la baie du Nord (Baie-d'Hudson) que les postes que les Français y occupent n'étaient gardés que par quatre hommes, et que les autres en étaient partis faute de vivres ; que le nommé Guillory, armurier de la compagnie du Nord, y avait assassiné le chirurgien et le Père Dalmas, jésuite, le premier d'un coup de fusil, hors le fort, pendant que la garnison était à la chasse, pour un léger démêlé qu'ils eurent, et le Père à coup de hache, appréhendé, après lui avoir confié son crime au sortir de servir sa messe, n'étant qu'eux deux dans le fort, qu'il ne le décelât au commandant.

Un peu plus loin, dans le même document, on trouve cet autre passage sur le même sujet :

Le treizième du même mois (juillet) il arriva un canot de la Baie-d'Hudson qui nous rapporta que la disette de vivres les avait obligés à ne laisser que cinq hommes dans le fort Sainte-Anne, au nombre desquels était un malheureux qui sans aucune raison, et par un désespoir qui paraît tenir de la folie, avait tué le chirurgien du Fort, ensuite le Père Dalmas, jésuite-missionnaire, qui avait eu connaissance de son premier crime, qu'ils l'avaient laissé aux fers, et venaient savoir ce que l'on en voulait faire.

J'ignore quel fut le sort de Guillory, mais il me paraît incontestable que ce malheureux, par méchanceté ou par folie, fut l'assassin du Père Dalmas, et qu'il le tua de la manière décrite dans la première citation. C'est un nom de plus à ajouter à ceux de la Compagnie de Jésus qui répandirent leur sang en Canada. On peut donc appliquer au Père Dalmas ce que le charmant et brillant écrivain américain dit en général des missionnaires du Canada :

Une vie isolée de toutes relations sociales, et éloignés de tout ce que l'ambition poursuit avec ardeur, puis une mort solitaire ou sous les formes les plus effrayantes, telle était la perspective des missionnaires.

Québec, 12 mai 1879. T. P. BÉDARD.

CHRONIQUE AMÉRICAINE

NEW-YORK, 21 mai 1879.

Les modes de ce printemps sont aux robes courtes légèrement relevées par le panier, style Pompadour. Le brocart, les étoffes à riches dessins brodés d'or obtiennent près de nos grandes *ladies* un renouveau de succès.

Puisque les marronniers ont mis leurs panaches blancs et les glycines leurs aigrettes bleues ; puisque les rosiers ont suspendu aux balcons leurs lianes enguirlandées et que la montagne s'est taillée, elle-même, une robe verte agrémentée de boutons d'or, il est donc bien naturel que la plus belle moitié du genre humain cherche aussi à se transformer, à se fleurir et se parer de tout ce que les magasins et les *dress-makers* offrent de gracieux. Il ne faut donc pas lui en vouloir si en ce moment les miracles de la mode sont son unique préoccupation, si elle ne rêve que satin, damas et dentelles, etc.

Le commerce a beau jeter les hauts cris, les banques rendre l'âme et les maris ruinés se brûler la cervelle, nos belles yankees n'en aiment pas moins les belles robes et les bijoux de prix. Leur amour de la toilette ne connaît pas de bornes ; si elles osaient, elles se feraient faire autant de robes qu'il y a de jours dans l'année. J'en connais une qui donne en ce moment ses costumes à neuf *dress-makers* à la fois, afin de les avoir plus tôt pour partir pour Saratoga.

— Pourquoi pas dix, lui dit son mari.

— Parce que, répondit-elle, le chiffre neuf est très-poétique.

— Poétique ?

— N'avons nous pas les neuf muses ?

— Et après ?

— Nous sommes en soixante-dix-neuf.

— Qu'est-ce que cela prouve ?

— Et de tous mes costumes, celui que j'aime le mieux, le savez-vous ?

— Ma foi, non.

— C'est le neuf.

— Ah ! ma chère, fit l'époux abasourdi, je vous en prie, *enough*."

Feu Dupin aîné, président de l'ex-Sénat impérial, fit un discours effréné sur le luxe non moins effréné des femmes de son temps.

La chronique raconte qu'en lisant cet affreux réquisitoire, les grandes coquettes de Paris en ont pâli sous leur rouge et senti leurs faux cheveux se dresser !

Et, certes, il y avait bien de quoi.

Si ce vieux moraliste pouvait voir ce qui se passe ici de nos jours ; si, ressuscitée par le générateur électrique d'Edison, son ombre avait daigné prendre place au parterre de l'Opéra, un soir de première représentation, alors que madame Gerster égrené ses roulades et que les grandes dames des premières loges s'épanouissent dans leurs magnifiques toilettes, le pauvre cher homme en aurait rebondi sur ses souliers ferrés et serait mort d'apoplexie une seconde fois.

On reproche aux Américaines d'exagérer les prescriptions de la mode, de porter trop de dentelles et de bijoux, de s'habiller moins comme des femmes du monde que comme des mondaines.

Ces critiques ont peut-être du vrai.

A Paris, les dames de haute société ne savent qu'imaginer pour être à la fois séduisantes et respectables, magnifiques et comme il faut. Leur plus grand chagrin est d'être confondues avec celles que l'on appelle des cocottes, lesquelles ne reculent devant aucune extravagance de toilette afin de captiver plus sûrement la foule des Jupiters dont elles se font les Danaüs.

A New-York, c'est tout différent : le vice n'y est pas étincelant ; il n'est que hideux. Les dames aux camélias n'y tiennent pas le haut du pavé. Elles ne feraient pas leurs frais ; et voilà pourquoi : les Américaines du vrai monde, plus rusées en cela que les grandes dames de Paris, se chargent, à elles seules, de ruiner leurs maris. Ce qui fait que lorsque

ceux-ci ont fini de payer toutes leurs folles dépenses, il ne reste rien pour les cocottes.

Aussi, quelle profusion de tissus précieux, de bijoux et de colifichets en l'honneur de ces enfants gâtés !

La femme de Néron, une impératrice, n'avait qu'une robe de soie ; aujourd'hui, je pourrais citer telle personne qui en a cinquante.

Ce n'est pas seulement de la galanterie que les Américains ont pour leurs femmes, c'est un culte... qui fait pendant avec celui du dieu dollar.

Ces deux divinités des yankees vivent en bon accord, on peut dire qu'elles se font valoir mutuellement.

Car, sans dollars, comment satisfaire le plus capricieux des êtres ? et sans la femme, que ferait-on des dollars ?

J'ai remarqué, aussi bien au Canada qu'aux Etats-Unis, que le clergé s'abstenait généralement de fulminer contre la coquetterie des femmes.

En fermant les yeux sur un thème qui peut fournir tant de ressources à l'art oratoire, mes-sieurs les prédicateurs prouvent qu'ils dédaignent les sujets surannés et les vieilles rengaines d'autrefois.

Cependant, j'aimerais bien qu'une voix plus autorisée que la mienne conseillât à ces dames de porter des robes moins longues ; de ne plus balayer les rues avec leurs robes. La corporation est assez riche pour nettoyer la ville à ses frais, et avec des balais moins coûteux. Du reste, on s'expose à bien des désagréments en laissant traîner sa robe dans la boue. En voici un exemple :

Sans aller plus loin, hier, une dame du meilleur monde, sortant de chez Macy, attendait sa voiture au coin de la 14^{me} rue. Un aveugle, conduit par son chien, mit par hasard ses deux pieds sur la queue de sa robe, qui avait bien une verge de long :

— Que faites-vous là ? fit la dame courroucée, en se retournant.

— Madame, j'attends le car !"

ANTHONY RALPH.

CORRIGEONS LES ENFANTS

Le petit Philippe dit à sa grande sœur Emma :

— Il paraît que tu vas marier M. Bertrand.

Pourquoi permet-on à cet enfant de s'exprimer aussi incorrectement ?

Il faut dire : " Il paraît que tu vas épouser M. Bertrand."

Marier quelqu'un, c'est le marier à quelqu'autre qu'à soi-même.

Epouser quelqu'un, c'est l'épouser soi-même.

Voilà la différence.

Aux oreilles des étrangers qui savent le français, cela résonne étrangement.

Nous ne soignons pas notre langage.

Nous ne redressons pas les enfants qui se servent de termes impropres, et nous passons pour des ignorants.

Découvertes et établissements des Français dans l'ouest et dans le sud de l'Amérique Septentrionale 1614-1698

— Mémoires originaux et inédits

Un Français, M. Pierre Margry, annonce la publication prochaine d'un ouvrage en trois volumes contenant l'histoire des découvertes et établissements des Français en Amérique. Nous croyons devoir publier la préface de cet ouvrage si précieux pour nous, d'un si grand intérêt national et historique.

Quelques mots, dit M. Margry, nous semblent nécessaires pour faire comprendre l'importance du recueil de mémoires que nous annonçons ici.

Nous dirons d'abord que l'antagonisme de la France et de l'Angleterre n'assura pas seulement, en 1783, l'indépendance des colonies de cette dernière puissance dans l'Amérique du Nord ; un autre de ses effets fut de donner aux Etats-Unis, comme limites de leur territoire, les grands

lacs au nord, le golfe du Mexique au sud, et le Mississipi à l'ouest.

Nos anciennes possessions payèrent ainsi, pour bien dire, la dot de ce peuple parvenu à sa majorité. En effet, dans le mémoire du marquis de Vaudreuil du 16 février 1756, les limites orientales des colonies françaises et anglaises étaient, du côté de la Nouvelle-Angleterre et de la Nouvelle-York, la chaîne de montagnes qui commence au-dessous de la rivière Saint-George et se prolonge jusqu'aux Alleghans ; puis ces derniers monts formaient la frontière du côté de la Pensylvanie, de la Virginie et de la Caroline.

Le même antagonisme de la France et de l'Angleterre détermina, vingt ans après, un nouvel accroissement territorial des Etats-Unis, pris également sur nos anciennes possessions. L'espace que nous occupions à l'ouest du Mississipi, espace que nous avions cédé en 1763 à l'Espagne, et qu'elle nous avait rendu par le traité de Saint-Idefonso, allait compléter notre œuvre de 1783 en faveur du nouveau peuple, destiné à être comme l'héritier de la plus belle partie de notre ancien empire.

Le fils du comte de Chatham, William Pitt, avait commencé sa vie politique en annonçant au Parlement le traité qui nous vengeait des humiliations de la guerre de Sept Ans, dont son père avait été le principal meneur. Il se sentit par cela même comme frappé dans la gloire de son nom, et ne cessa de poursuivre, dans sa haine contre Louis XVI et contre la France pendant la Révolution, le souvenir de la perte que nous avions fait éprouver à son pays. Le traité d'Amiens, auquel l'Angleterre fut contrainte, ne suspendit qu'un moment la politique que Pitt avait suivie. Bientôt après, le refus du cabinet britannique de rendre Malte, faisant pressentir au premier consul la rupture de la paix, la France céda la Louisiane aux Etats-Unis, pour qu'au moment où la guerre éclaterait son ennemie ne s'en emparât pas. C'était là un coup terrible porté à celle-ci par un homme qui se connaissait en tactique. L'Angleterre voyait dans la restitution de Malte un sujet de crainte pour la route des Indes par l'est. Le premier consul puni son manque de parole en donnant aux Etats-Unis la route de l'ouest.

Lorsque l'on observe l'état présent des contrées jadis françaises à travers lesquelles passe cette grande route, et que l'on voit tout cet espace, c'est-à-dire les terres situées entre les Alleghans et les Montagnes-Rocheuses, couvert de nombreuses populations, on est obligé de reconnaître qu'il n'a fallu rien moins, pour le féconder, que les alluvions constantes de l'émigration européenne. Une nation seule s'y fût épuisée sans succès. La civilisation ainsi a été servie d'une manière admirable par les circonstances qui ont obligé la France de céder ces pays.

En conséquence, s'il est très-vrai qu'il devait nous être douloureux de nous en détacher après y avoir tant laissé de nous-mêmes et en avoir tant espéré, il faut porter ses regards plus haut et comprendre qu'il y a dans la vie des nations comme dans celle des individus autre chose que de posséder ; et, lorsqu'on a fini une tâche, accompli une mission, l'on doit se tenir pour content.

Les peuples, de même, qui ont laissé derrière eux la trace de services rendus, ont la plus belle richesse que l'on puisse envier. Le rôle de la France dans l'Amérique du Nord semble avoir été de préparer les destinées de ce continent.

A ce compte, le concours prêté par elle à l'émancipation des treize colonies anglaises situées sur les côtes de l'Atlantique, et l'accroissement des Etats-Unis par la cession de la plus belle portion de notre héritage, ne sont que notre second titre à la gratitude de l'Amérique du Nord. Notre premier a été réellement les colonies que nous y avons faites et les colonies que nous y avons ensuite établies, œuvre pleine de dangers, d'un immense labeur, et d'abnégation dans le présent par cela en vue de l'avenir, œuvre d'honneur même, puisqu'une grande partie de l'Amérique y doit voir son origine, sa naissance et son premier développement.

Ces raisons nous ont porté à recueillir les documents relatifs aux explorations des Français dans les contrées cédées à la confédération américaine par les traités de 1783 et 1803.

Les trois volumes que nous publions aujourd'hui sont comme l'acte de naissance des nombreux Etats qui se sont élevés dans cette vaste étendue de territoire. Les documents qu'ils contiennent sont en effet les papiers de ceux qui, les premiers, ont reconnu le sol, suivi le cours des eaux, défriché la prairie, ouvert les forêts et établi des habitations au milieu des peuplades sauvages. Ces hommes sont les pères de ces vastes contrées, et, quand le récit de leurs actes mérite par leurs résultats le respect des générations qui en ont profité, quand il est assez beau pour que les descendants des anciens colons puissent s'en faire gloire au milieu des rives qui les absorbent de plus en plus, nous ne craignons pas de dire qu'en dehors de ces considérations il est assez intéressant, assez émouvant, pour que l'histoire générale s'attache aux incidents comme aux hommes qu'il nous présente.

Le premier de ces volumes comprend les voyages des Français sur les lacs Huron, Erie et Ontario, ainsi que les découvertes de la vallée du Mississipi. Dans ces récits, un personnage s'élève au-dessus de tous les autres de la hauteur de son intelligence, de son courage et de sa constance, de même qu'il dominait ses compagnons par sa taille, qui leur permettait d'apercevoir sa tête au-dessus des herbes.

Les lettres de ce personnage, dont on ne connaissait rien jusqu'ici, éclairent et complètent



UN PASSAGE DIFFICILE
TABLEAU DE M. DENNEULIN. — SALON DE 1878.

avec éclat, dans le second volume, les relations données dans le premier. On a ainsi pour la première fois, de la main même du découvreur du Mississippi, la connaissance de son entreprise si importante et si traversée, tandis qu'une autre partie de ces lettres nous prépare à l'expédition dans laquelle il a perdu la vie.

Le troisième volume, qui contient une grande et très-attachante narration de ses derniers projets de voyage fait par l'abbé Cavalier depuis le Texas jusqu'à Québec, nous montre premièrement, dans les projets d'établissement de la France sur le golfe du Mexique, une suite des entreprises de notre pays en faveur de la liberté des mers depuis François Ier; puis en 1684, Louis XIV étant en guerre avec l'Espagne, l'expédition de Cavalier de La Salle, se servant de la découverte du Mississippi pour s'en aller, à travers les terres, conquérir les mines de Sainte-Barthe, nous apparaît comme une continuation de notre marche vers le centre aridifié de la puissance espagnole, dont les établissements aux Antilles étaient comme les préludes, et dont l'expédition de Pointis fut un des derniers épisodes.

L'introduction de ces trois volumes indiquera suffisamment ce qu'il faut penser des matériaux que nous donnons ici, comparés aux livres qui faisaient précédemment autorité sur ce sujet. Leur valeur a paru si grande à M. Parkman que cet écrivain, plus compétent que tout autre dans notre histoire en Amérique, n'a pas hésité à regarder ce travail comme un des monuments les plus intéressants pour l'histoire de l'Ouest. Ce jugement est celui d'un Américain qui envisage l'histoire au point de vue de la science seule; mais pour nous, Français, notre but ne serait pas entièrement atteint si, en ranimant de nobles souvenirs, la publication de ces documents glorieux ne servait pas à faire comprendre aux descendants de nos colons qu'ils ne sont pas entièrement oubliés de leur ancienne métropole.

LA JEUNE-LORETTE

(Pour faire suite à *Tahourenché*)

(Suite)

Un touriste de Fort-Loin, voyageant ici, à vol d'oiseau (sans dire à quelle espèce d'oiseaux il appartenait), s'en allait, par un jour d'hiver, sous cocher, de Québec au saut Montmorency. En route, ce touriste observe d'énormes, d'immenses pistes, régulières à droite, à gauche, en ligne filante, d'autres qui fuient à travers les champs. Voilà mon homme intrigué. L'idée d'un animal se loge et se fixe dans son cerveau.

—Aie! cocher? dit-il poliment.

—Monsieur?

—Quelles sont ces pistes?

—Ce sont des pistes de raquettes.

—Raquette? Raquette?... Buffon n'en parle pas... j'ai pourtant lu d'Orbigny... allons!... non, vraiment!... non... d'Orbigny, quoique moderne, n'en parle pas non plus... Demander des explications au cocher?... ce serait passer pour un imbécile, car il a pris ma question tout comme... Je retoucherai là-bas sur bon avis... mais, tout de même, la note en vaut la peine! C'est peut-être une découverte!!! Bien! attendez, cocher!

Et après cela, mon homme? mon quoi? mon qu'est-ce?... bref! que m'importe? mon touriste écrit:

"J'ai vu ici, le long de ma route, des pistes d'un animal qu'on nomme "Raquette," et qui doit être un animal de taille extraordinaire, car la trace de son pied est immense: elle mesure au moins un mètre en longueur et soixante centimètres en largeur."

Cela ou quelque chose d'approchant a été bel et bien écrit et publié: par qui? peu m'importe, mais que ceux qui ont des moustaches et ne savent pas un mot de géographie se les tirent, leurs moustaches! en face des Raquettes que confectionnent leurs amis, les Hurons, afin qu'ils ignorent, à l'avenir, un peu moins de notre ethnologie, beaucoup moins de notre géographie, et surtout de notre ontologie! Oh! ces savants!

Vous faut-il un fil de raquette, de frêne ou d'ébène, allez n'importe où, chez Honoré, chez Francis, chez Philippe, chez Thomas, chez Noé, chez n'importe qui, vous dis-je! allez! mais apprenez au moins qu'une raquette, ou plutôt des raquettes (*snow shoes*) ne sont pas un animal: qu'elles sont tout simplement un soulier d'ajustement pour sauver le pas dans les grandes neiges, par la surface qu'il oppose comme résistance au poids supérieur qui le presse.

—Ah! bien, dam! nous ne sommes pas du pays?

—Et Dieu merci! nous ne sommes pas du vôtre!

Les Hurons sont traditionnels dans leurs travaux tout autant que dans leurs mœurs et coutumes. Il faut que la matière première provienne directement de la forêt pour qu'ils la façonnent avec plaisir. Ils ne savent manier ni le marteau du forgeron, ni la varlope du menuisier, ni le rabot de l'ébéniste, ni le ciseau du sculpteur, ni l'aiguille du tailleur, ni l'alène du cordonnier, ni la navette du tisserand: allons donc! qu'ont-ils besoin de tout cela, ces primitifs enfants de la forêt, du moment que l'original leur prête sa peau, du moment que le frêne et l'ébène poussent encore dans la montagne? Oh! par exemple, vous ne leur trouverez pas de rivaux pour fabriquer des raquettes (*snow shoes*), des crosses (raquettes emmanchées), des trains sauvages (*tobagons*), des traîneaux (sleighs à lisses); pour repasser les peaux, les découper en souliers, en hausses, en lanières, plisser les mocassins; pour broder en rassades (perles) des bourses, des bonnets, des pelotes, des havresacs, des ridicules, des pantoufles; pour confectionner des chapeaux en ripes de frêne, plus légers que la plume; pour tresser des corbeilles, des paniers d'osier, prêter à l'écorce du bouleau les formes les plus ingénieuses, mais rarement ils feront l'apprentissage d'empêcher sur les droits des Canadiens. Comme si ces derniers se gênaient de leur faire concurrence dans leurs chasses ou leurs pêches; comme si les Canadiennes, après avoir surpris le secret de l'art de la broderie en poil, se faisaient scrupule de leur enlever de fortes commandes en travaillant au rebais, à des prix qui défient toute concurrence. La plupart des Canadiennes, femmes et filles de cultivateurs ou d'artisans, ont déjà leur vie assurée par les produits du sol, du travail des maris ou des pères; mais la Huronne, elle, n'a le plus souvent que la ressource de son aiguille pour donner du pain à sa famille, pour satisfaire ses plus impérieux besoins. Si la chasse a manqué, le chasseur ne rapporte au foyer qu'une bouche affamée de plus. Va pour la nourriture encore; on souffre parfois au village, mais, après tout, on n'y meurt pas de faim. Mais déjà il faut acheter le bois de chauffage en hiver, les quarante arpents étant à peu près dépouillés; il faut aussi se pourvoir de vêtements convenables. Autrefois, on avait le bois à souhait, sous la main pour ainsi dire; et le gouvernement accordait à chaque guerrier des armes, de la poudre, du plomb, aux Huronnes des couvertures en laine, quelques verges de drap, des rassades. Tous ces dons leur ont été retranchés, ce qui explique pourquoi nous avons si peu de nos femmes qui portent le costume national: la couverture, les mitasses et le cacarré. D'année en année, le département des Sauvages d'Ottawa a rogné leurs subventions, et le jour n'est peut-être pas éloigné où, d'un trait de plume, on rayera leur nom du budget. Et pourtant, que de miettes tombent de la table de la Patrie qui suffiraient à calmer la faim de ceux qui furent jadis les maîtres du sol, devenus, hélas! des étrangers dans leur propre demeure!

* * *

Groupons toute la tribu dans un petit tableau. Au centre est le grand-chef Tahourenché, avec casque emplumé en tête, ses colliers, ses médailles au col, ses doubles bracelets aux bras, son tomahawk à la ceinture. A ses côtés apparaissent les anciens, les sexagénaires, cinq à six vieilles têtes blanches, faces anguleuses, à traits accentués, respirant la bonté dans l'énergie et la force. Le type huron s'est conservé chez eux. Ils sont de taille moyenne mais vigoureusement charpentés, os et muscles, un peu courbés des épaules, ce qui provient de leur habitude de porter de lourds fardeaux à travers les forêts, les montagnes, durant des semaines et des mois, en poursuite de chasse, accompagnant des arpenteurs ou des explorateurs. Leur œil est vif, d'aussi longue portée que leurs fusils, qu'ils savent manier comme à vingt

ans. Entre ces vieillards, Zachari ou Cari Vincent est toutefois le seul qui soit de pur sang huron; les autres sont sang-mêlés, métis hurons-français.

Cari restera légendaire. Le vrai dernier Huron n'est-il pas né artiste peintre? Dès que son talent se manifesta, des hommes de l'art lui proposèrent de lui faire les frais d'un tour d'Europe pour lui permettre d'étudier la peinture sous les maîtres et de s'inspirer du génie des anciens. Ces propositions n'attiraient rien de plus qu'un sourire sur les lèvres de Cari. A ses heures, il prenait pinceaux et palette, esquissait un tableau ou un portrait, et s'en allait le vendre au plus vite, à peine ébauché, pour quelques dollars qu'il dissipait en quelques jours. Aussi longtemps qu'il fut jeune, qu'il conserva la vivacité de l'imagination, la sûreté de la main, il vécut de ses toiles et de ses dessins. Il vécut sans travailler presque, car il ne reprenait ses pinceaux que lorsque la misère et même la faim les lui rapportaient. Deux jours de travail lui procuraient parfois un mois de flânerie. Doux, liant, causeur, quoique bègue, il s'accrochait un peu partout, se portant d'intérêt à chacun et s'oubliant lui-même, vivant au jour le jour, oublieux de la veille, insouciant du lendemain. Que lui importait la gloire, un nom d'artiste, une fortune? Un morceau de pain, quelques gouttes d'eau de vie, le grand air, le soleil, un paillason pour y dormir, et, à son défaut, l'herbe des prés comblaient son âme; le sourire de ses enfants paraissait remplir son cœur d'une pure jouissance. La vie pour lui n'était qu'un rêve d'où il sortait pour couvrir une toile du caprice de son esprit étrange. On a ramassé de lui deux ou trois tableaux qui manquent naturellement d'étude et de méthode, mais où le talent perce quand même. Un jour, il lui vint à l'esprit de faire le portrait de sa mère morte depuis deux ans, et, de mémoire, il la représenta si bien, que ses amis ne peuvent s'empêcher de pleurer en la revoyant aussi ressemblante. M. Duhamel possède aujourd'hui ce petit tableau qui gardera toujours son prix, lors même qu'il n'aurait qu'une mince valeur artistique.

L'âge vint avec les infirmités, le talent s'éteignit, et Cari dut se faire peintre d'enseignes. Plus tard, on le vit réduit à badigeonner des murs. Pauvre, quasi mendiant, il quitta Québec, en janvier dernier, avec un de ses fils, pour se rendre au Sault Saint-Louis, à deux cents milles de Lorette, où il comptait fabriquer des raquettes. Le pauvre homme n'avait que quelques piastres dans son gousset, et à 63 ans, souffrant de rhumatismes, il entreprenait en souriant ce long trajet à pied. Il aura dû se rendre au but de son voyage, car je n'en ai plus entendu parler—la mort n'a pas encore voulu de sa misère. Telle est la légende du vrai dernier Huron pur sang.

A côté des vieux figurent les vieilles compagnes dont plusieurs portent la jupe courte et les mitasses. Les rides ont ravagé la beauté de leurs traits, leur sang n'a plus la chaleur qui colorait jadis leurs joues d'un vif incarnat, leur œil est aussi terni, mais, en revanche, il réfléchit les charmes du cœur aimant et dévoué. Le regard assassin s'est converti aux tendresses du foyer, en se reportant sur les berceaux de nombreux petits-enfants, suprême mais admirable consolation de la vie bien comprise.

Et voici venir les chefs représentant la génération forte, le bras, la valeur après la sagesse et l'expérience. On les connaît déjà. Leurs femmes, leurs filles et leurs fils se pressent autour d'eux avec affection et enjouement. Oh! comme nos femmes savent rire franchement: comme elles prennent le plaisir tel qu'il vient, pour lui-même, pour la joie qu'il donne, sans se soucier de ce qu'on en dira, et comme elles ont bien raison de faire fi! des façons de la prétendue civilisation, lorsqu'elles s'amuse en famille!

Nos petits archers, l'arc et la flèche en mains, nos futurs guerriers apparaissent au dernier rang, mêlés aux petites filles de leur âge, et le tableau est complet.

AHATSISTARI!

(A suivre.)

VOYAGES AU JAPON

MŒURS, COUTUMES, RENSEIGNEMENTS DES PLUS INTÉRESSANTS

L'original que nous avons l'honneur de présenter est dans toute la force de l'âge, et devrait avoir l'âge de raison. Nous disons "devrait," nos lecteurs verront bientôt pourquoi. Mais en attendant, il faut achever la présentation.

Jean Astier est né dans le faubourg Saint-Antoine d'honnêtes et laborieux parents. Son père était ébéniste habile, et lui encore plus habile. Comment a-t-il acquis cette adresse de l'œil et des doigts? on ne l'a jamais su, car, pour me servir d'une de ses propres expressions, il était né avec "un poil dans la main" et ce poil l'empêchait de travailler. Cependant, de temps à autre, lorsque l'idée lui venait, pendant un mois entier penché sur son établi, sciant, taillant le bois, l'ajustant avec une délicatesse inouïe, il confectionnait un meuble que les marchands s'arrachaient; cet ouvrage terminé, il jetait là ses outils et disparaissait. Où allait-il? Le diable seul aurait pu le dire, et il ne reparaitait que quand sa bourse était complètement vide. Malgré l'irrégularité de ce genre d'existence, il aurait vécu comme bien d'autres ouvriers, n'eût été un défaut plus grave. Il n'acceptait pas plus l'autorité de l'Etat que celle de la famille... Mais si son père tolérait ses incartades, les sergents de ville ne les souffraient pas, et il avait souvent maille à partir avec eux. Il prétendait que le gouvernement lui en voulait. Goguenard, spirituel, leste, il se tirait d'affaire; cependant, une fois ou deux, il fut appelé devant le commissaire de son quartier, et il se sentit l'objet d'une surveillance inquiétante; alors lui vint l'idée de voyager, de faire son tour de France; il partit donc, mais dans toutes les villes où il séjourna il trouva autorité et sergents de ville. Il cria à la persécution.

Indigné des injustices dont il était l'objet, arrivé à Marseille, Jean Astier secoua la poussière et résolut de quitter une ingrate patrie. Il n'eut pas de peine à trouver une place de charpentier à bord d'un bâtiment de commerce, et, en cette qualité, il alla en Turquie, en Grèce, en Égypte; mais partout il trouva le gouvernement et donna force ennui à nos consuls. A Constantinople, il avait voulu lever le voile d'une femme; au Caire, entrer avec ses boîtes dans la mosquée des sultans; à Athènes, il s'était rendu coupable d'une farce de même genre: aussi partout, après avoir été menacé de jugements sommaires, l'avait-on invité à se rembarquer au plus vite.

Astier avait assez du vieux monde méditerranéen; il résolut d'aller visiter d'autres climats, des plages plus hospitalières et moins susceptibles. Il partit donc pour la Chine, se faisant une fête de tirer la queue des mandarins, comme il l'avait fait plus d'une fois sur la Cannebière.

Mais à Hong-Kong, ses farces eurent un méchant succès; deux ou trois fois, il faillit être assommé sur place, et il échappa aux "tigres," les sergents de ville du pays, qu'à force de song-froid et de courage. Il en rossa bien quelques-uns en prétendant leur apprendre la savate, la boxe et le bâton, mais le gouvernement, toujours le gouvernement! lui fit savoir que s'il tombait dans ses mains, il serait soumis à une de ces tortures raffinées dont les fils de l'empire du milieu sont les ingénieux inventeurs.

Voilà donc Astier confiné à bord. Il fit bien encore quelques farces: il pêchait les canards des Chinois avec des hameçons cachés dans des boulettes de riz, il jeta quelques pétards dans ces "bateaux de fleurs" où l'aristocratie chinoise passe ses nuits en des plaisirs suspects; mais ce genre de distraction fut vite épuisé, et Astier s'ennuya. Or, quand il s'ennuyait, il cherchait le moyen de ne plus s'ennuyer. Il crut, cette fois, l'avoir trouvé en partant pour le Japon, pour le royaume des fils des dieux. Il n'eut pas de peine à décou-

vrir une place dans une jonque en par-tance, et bientôt il entra dans la baie de Yédo, il jeta l'ancre devant Yokohama.

Le spectacle qui s'offrait à sa vue le charma et lui fit bien augurer de son voyage. "De quelque côté qu'il se re-tournât, il apercevait des collines verdoyantes, des falaises pittoresques, des vil-lages tapis au milieu d'arbres qui vien-nent plonger jusque dans l'Océan; puis en approchant davantage, des habitations de plaisance (les bungalow) étagés sur le "Buff," un quai régulier et couvert de maisons élégantes, une ville blanche au pied d'une montagne verte." Ajoutez à cette vision charmante un climat doux, et vous comprendrez la satisfaction d'Astier : "Pourvu, se dit-il, que le gouvernement... on verra bien." Il débarqua avec sa boîte d'outils, qui ne le quittait jamais et qui composait le meilleur de ses richesses. La vue des Japonais ne lui déplut pas; ils avaient l'air assez beaux enfants. Mais qu'il rit donc de bon cœur lorsqu'il ren-contra un fonctionnaire de l'État, un "yakunin" de haut rang! "Ce person-nage, vêtu à l'européenne, semblait sortir de la maison d'un fripier où il se serait affublé plutôt qu'habillé de vêtements à bon marché et de linge douteux; muni d'un parapluie d'alpaga, coiffé d'une cas-quette de lapin et portant des bottes écu-lées. "Quelle drôle de binette!" s'écria le Parisien; et en arrivant chez le consul français il riait encore de la rencontre.

Le consul lui demanda la raison de cette gaieté. Astier se mit à singer "le yakunin" de la façon la plus comique et avec la verve d'un boulevardier parisien. A sa grande surprise, le magistrat conserva sa gravité et lui apprit que le person-nage dont il venait de se moquer n'était rien moins que le premier fonctionnaire de Yokohama; et, jugeant bien le caractè-re de notre homme, il lui proposa une petite promenade de santé qu'Astier n'eut garde de refuser.

Le consul le conduisit à un grand bâti-ment où, dans une salle pavée, il vit quatre Japonais assis sur une estrade : c'é-taient des juges. On amena devant eux les accusés un à un; on les fit mettre à genoux, le front contre terre et on leur lut leur sentence : l'un d'eux voulut pro-tester, un garde le contraignit à baisser la poussière. "Qu'ont-ils? fait demanda Astier à son guide.—Ils ont volé.—Et ils sont condamnés...?—A mourir.—A mou-rir? diable! la loi est sévère... le gou-vernement...—Suivez-moi."

Le Parisien se trouva bientôt dans la cour d'une prison. A quelques pas devant lui une fosse peu profonde, et dans l'angle deux hommes en costume de hauts digni-taires chamarrés d'or, et assez semblables aux sénateurs de l'Empire, armés de sabres. Dans une salle voisine attendaient sept condamnés. "Ces hommes, dit le consul, il y a une heure, ne savaient pas qu'ils fussent mourir.—On est expéditif dans ce pays.—Très-expéditif." La toi-lette des malheureux ne fut pas longue, car la coiffure des Japonais laisse le cou à découvert : il n'y a pas de vêtements pour les suppliciés, et la seule formalité consiste à leur bander les yeux et à leur cacher le visage avec une simple feuille de papier, serrée sur le front par une corde de paille.

"Il s'éleva un chant rythmé, plaintif et guttural, comme s'il sortait de gorges desséchées par l'épouvante; c'était "l'Uta," la dernière chanson qu'on leur permet d'entonner avant de marcher à la mort et pour s'y encourager. Puis le premier des malheureux parut, toujours lié de corles, et soutenu plutôt que conduit par deux aides-bourreaux. On le fit agenouiller au bord de la fosse, un sabre brilla... Mais ce n'était encore que l'aide, qui coupa les liens et lui fit relever un peu la tête pour que le défaut des vertèbres se pré-sentât bien horizontalement. Tandis qu'il répétait "Mada! mada! (pas encore! pas encore!) l'un des hommes retirés dans l'angle s'est avancé le sabre au poing, et lève déjà son arme. Un éclair... un coup sec... un flot de sang qui jaillit... un tronc qui tombe avant que l'aide ait cessé de répéter : pas encore! On rejette

cette masse sanglante à côté de la fosse, tandis qu'un autre condamné se laisse por-ter ou avance en défaillant vers ce trou qu'il ne voit pas sous son bandeau, mais où il sent, chose horrible! l'odeur du sang qui vient de couler." Cinq fois Astier, pâle comme un mort, "vit briller l'éclair terrible; et la même main sans trembler, la même lame sans s'émousser, accomplit cette même besogne... Cinq cadavres se sont alignés le long de la fosse sans qu'un cri, sans qu'une plainte, un gé-missement, soit venu interrompre ce morne silence, sans qu'on ait entendu d'autre bruit que celui d'une vertèbre rompue et d'une tête qui roule..."

Astier, bouleversé, voudrait s'enfuir, le consul le retient : non moins silencieuses, non moins poignantes doivent être les deux dernières exécutions. Frappés d'une con-damnation plus légère, les deux derniers coupables doivent être étranglés. "L'é-tranglement, plus douloureux, à ce qu'il semble, est une peine moins grave que la décollation, parce que, respectant l'intégrité du corps, il permet au bouddhiste de retrou-ber un jour sa nature entière sous une forme nouvelle.

"A deux pas de la fosse encore fumante se dressent deux poteaux, percés, sur la face antérieure, d'un trou dans lequel passe une corde faisant nœud coulant, et sup-portant sur la face postérieure un énorme poids de fer. On amène successivement les deux patients, qui sont hissés sur deux billots de bois et retenus au poteau par des liens trop lâches pour pouvoir servir de points d'appui à leur corps. On leur passe autour du cou la corde fatale : le poids de fer tombe; une horrible secousse agite le corps; on enlève les billots sur lesquels reposent les pieds; une nouvelle convul-sion secoue le patient, mais pas une plainte ne peut sortir de cette gorge comprimée... Astier, frémissant d'horreur, suivait les tortures de cette agonie, non sur le visage qui est voilé, mais sur la poitrine que dé-couvrent les vêtements entrouverts; on voit le diaphragme se soulever avec des convulsions désespérées pour essayer une aspiration; des spasmes ébranlent la ma-chine. Il serait temps encore, peut être, de le rendre à la vie... L'immobilité suc-cède aux pandiculations... c'est la fin?... Non, pas encore! Cependant, à la montre du consul, voilà six minutes que la sup-plice dure... Mais les têtes s'inclinent enfin; on découvre ces faces bleuies et contorsionnées... Tout est fini. Pour la septième fois en un quart d'heure, l'œuvre de Dieu vient d'être anéantie par la main des hommes!" Le Parisien, hébété, le front inondé d'une froide sueur, regarde les ac-teurs et les témoins de ces tragédies : "pas un muscle n'a bougé sur leur face, il n'y a ni pâleur ni émotion sur leur visage. L'homme au sabre essuie placidement son arme et la remet au fourreau, et rien ne reste que sept cadavres sur lesquels planent déjà des vautours."

Mais laissons Astier raconter lui-même ses aventures.

"En sortant de la prison, tout tournait autour de moi, le ciel me semblait rouge, le consul me dit : 'Vous voyez que l'on ne plaisante pas ici...' Je balbutiai quel-ques mots de réponse, et, comme il m'en-gageait à ne pas rester à Yokohama et à me rendre à Yédo, où je trouverais non pas plus facilement, mais plus fructueusement du travail, je le remerciai et l'assurai que le lendemain je me mettrais en route. Il voulut bien m'offrir sa bourse, mais je re-fusai de le mettre à contribution, possé-dant peu de choses, il est vrai, mais suffi-samment pour faire ma route. Il eut la bonté de me donner quelques renseigne-ments très-utiles. Il me conduisit chez un marchand où j'achetai un grand chapeau et deux ou trois paires de chaussures en paille, dont les indigènes se servent en voyage, et je me trouvai parfaitement bien; et, après avoir salué, j'entraï dans une mé-chante auberge, qui avait la prétention d'être tenue à l'européenne. Pas de chaises, mais du moins des fourchettes, du vin, trop cher pour moi, du pain, ou quelque chose qui y ressemblait, et du saki, eau-de-vie faite avec du riz. Mon repas se com-posa d'une tranche de poisson, de riz cuit

à l'eau, de thé et de saki. Le maître de l'établissement, un vieil Hollandais qui parlait un peu le français, me fournit de bonnes indications, me laissa fumer ma pipe; et, comme j'étais très-fatigué, et que la nuit m'empêchait de visiter la ville, je lui demandai un lieu pour dormir. Il m'indiqua une grande pièce où étaient déjà étendus deux ou trois Japonais sur des bancs de bambou. Je mis mon mouchoir sur ma figure pour me protéger contre les moustiques, plaçai sous ma tête ma boîte à outils en guise d'oreiller, et me couchai.

Je passai une détestable nuit : dès que je fermais les yeux, l'affreuse scène de la prison m'apparaissait. Aussi, il n'était pas encore jour que j'étais sur pied. Je pris deux ou trois tasses de thé, mis du pain dans mes poches, mon chapeau de paille sur ma tête, mes semelles de paille à mes pieds, un revolver à ma ceinture, ma boîte sur mon dos, et me voilà en route pour Yédo, ou plutôt pour le port, où j'aurais de suite un bateau qui me donna une place. Après ma navigation rapide et sans dan-ger dans la baie, j'arrivai à Yédo, la capi-tale du Japon. Un Bordelais, marchand de vin, qui se trouvait dans le bateau, voulut bien me piloter. Il me donna l'as-surance de trouver facilement de l'ou-vrage, les ouvriers français étant très-recherchés de la colonie européenne et du Mikado. Mais n'oubliez pas ceci, me dit-il, et c'est important : tous les Ja-ponais sont des menteurs, tous les mar-chands du pays, des voleurs.

Yédo est une ville immense, ou plutôt ce sont trois ou quatre villes mises bout à bout. De loin elle paraît quelque chose; mais, quand on y entre, quelle déception! Si l'on y arrive par le To-Kaido, on par-court des voies étroites, laides, irrégulières, aux maisons de bois basses et noir-cies; si l'on descend du chemin de fer, on se trouve dans la rue Gen-ja, bâtie en briques et en plâtras, pourvue d'arcades et de réverbères, belle voie, mais sans ca-ractère. On croirait être dans une sous-préfecture de France. Partout les bou-tiques débordent sur la voie, on y vend de la soie, des porcelaines, des armes, des comestibles, de l'huile de colza, de l'huile minérale, du riz; mais ces boutiques ne sont que des échoppes mal tenues. La ville est en tous sens sillonnée par des canaux fétides que l'on traverse sur des ponts à rampe aiguë. Entre l'Ogawa et la baie de Yédo s'élève un mamelon cen-tral couronné de fortifications cyclopéennes; c'est le "Siro," le centre du gou-vernement. Autour sont fixés les em-ployés, c'est la ville officielle; il y a là des jardins charmants, des bois, des champs, et la vue s'étend sur la baie. Mais dans ce quartier, occupé, comme nous l'a-avons dit, par des casernes, par des consu-lats, pas de boutiques, pas de mouvement; tantôt une escouade d'ouvriers allant au chantier; un bataillon se rendant à l'exer-cice, un employé se glissant à son ministère, voilà tout.

Dans la ville commerçante, ce n'est, au contraire, que bruit et mouvement. "On se presse devant les boutiques ouvertes, on flâne en regardant les étalages. Les petits métiers fondés sur la curiosité et le désœuvrement pullulent : sans parler des marchands qui étalent leurs marchandises par terre, d'honorables citoyens tiennent des loteries en plein vent, des vendeurs d'orvietan débitent leur boniment, des ba-ladins font des tours d'adresse à l'angle de deux rues. Des femmes portant leur en-fant sur le dos, des jeunes filles coquette-ment parées, une multitude d'enfants—le Japon est leur paradis—se croisent sans vivacité, sans tumulte et sans cris.

"Un bruit cadencé de voix humaines se fait entendre derrière vous; vous croyez reconnaître le commandement sec d'un ser-geant qui fait faire l'exercice à des recrues, et vous vous détournez : ce sont quatre "nisingo" attelés à une petite charrette à deux roues lourdement chargée qui s'ac-compagnent de ce cri guttural pour aller en mesure et prévenir les promeneurs. Quelques cavaliers passent à cheval, mais le mode de transport le plus employé est le "djenriksha," petit cabriolet minus-cule, suspendu et légèrement construit,

qu'un homme traîne au petit trot; quel-quefois il y en a un second en flèche. Ils filent rapidement en murmurant aux pas-sants "go-men-nassai," pardon. Jadis ces coureurs étalaient leurs torsos nus et ta-toués, maintenant le gouvernement (il est partout le même, ce gouvernement!) les force à porter une méchante veste en coton bleu, qui bientôt trempée de sueur, en se refroidissant leur donne de magnifiques fluxions de poitrine. Il y a plus de cin-quante mille de ces véhicules à Yédo.

Dans le port, pour faire des parties de campagne, les Japonais ont des bateaux plats garnis de cuivre, d'une forme élé-gante, munis d'une toiture et de paravents à coulisses. Ces embarcations sont fort jolies. Mais ce qui, tant que je vivrai, me semblera le comble du ridicule et de l'absurdité, c'est la toilette des dames ja-ponaises. Leur robe, leurs larges manches me vont encore; mais leurs figures peintes, aux lèvres rougies avec je ne sais quoi, mais leurs dents couvertes de loque noire, quelle horreur!

—Voulez-vous venir voir les lutteurs japonais? me dit mon Bordelais qui ne m'avait point quitté.

Ça me va.

Nous voilà dans une espèce de théâtre rustique; le terrain est disposé en amphi-théâtre, ayant au milieu un terre-plein élevé et ressemblant à un billard circu-laire. Sur cet emplacement sont deux hommes énormes; ils ont le torse nu. Après toutes sortes de simagrées, ils s'em-poignent enfin. Oh! là! là! quelle mi-sère! ils se poussent, se serrent, cherchent à s'enlever. Le vainqueur est celui qui fait tomber son adversaire de dessus le terre-plein. Ils n'en finissaient pas. Foi de Jean Astier, dis-je à mon Bordelais, je vais leur faire leur affaire à tous les deux!

—Ne bougez pas, ils vous assomme-ront.

—Assommer Jean Astier, qui a tenu tête, à Paris, au "grand Savoyard," je voudrais bien voir ça!

J. SURMAY.

(La fin au prochain numéro.)

Au Clergé.—Nous avons l'honneur de rappor-ter à MM. les Econômes de Communautés, MM. les Curés et au Clergé en général que, depuis deux ans, nous avons ajouté à notre assortiment de marchandises sèches un département spé-cial destiné aux articles à leur usage, tels que Mérimos et Sacs diagonaux pour soutanes, Cor-lés à pantalons, Etoffes légères pour pardessus d'été, Draps et Casseurs noirs, etc., etc.

De plus, nous tenons dans notre assortiment général tout ce qui dépend de l'entretien de leur maison quant aux marchandises sèches.

Les circonstances tout à fait favorables dans lesquelles se trouve notre commerce nous per-mettront de leur vendre de 10 à 15 percent meilleur marché que qui que ce soit.

Nous donnerons une attention toute particu-lière aux ordres reçus par la poste.

Nos termes seront aussi faciles qu'ils le desi-reront.

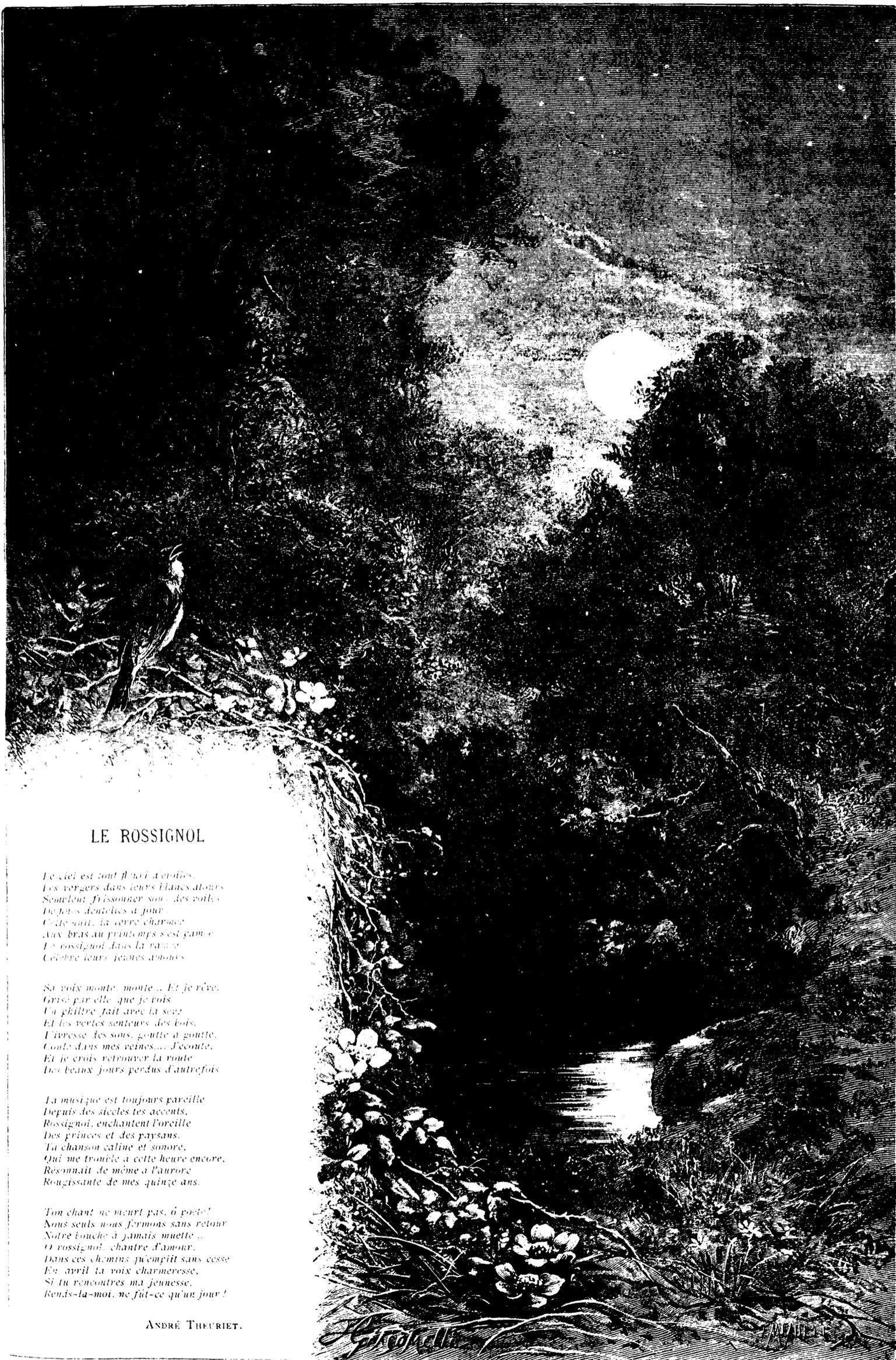
Une visite est respectueusement sollicitée.

DUPUIS FRÈRES,
605, rue Sainte-Catherine,
Coin de la rue Amherst,
Montréal.

Au Magasin Rouge, 581, rue Sainte-Cathe-rine.—COMPÉTITION SANS PRÉCÉDENT DANS LE COMMERCE DE NOUVEAUTÉS.—Notre magasin n'est ouvert que depuis quelques mois, et des milliers d'acheteurs l'envahissent déjà tous les jours. C'est vraiment plus que nous osions es-pérer. Nous nous faisons toujours un devoir d'être véridiques et sans exagération dans l'an-nonce de nos marchandises, ne descendant ja-mais à ce système vulgaire et trompeur d'an-nonces prônant des marchandises qui n'ont au-cune valeur appréciable. Nous savons, toute-fois, que le public est trop intelligent pour s'en laisser imposer par ces réclames mensongères. Il nous suffira de dire que notre grande expé-rience dans l'achat des stocks nous donne une supériorité indéfinissable sur qui que ce soit pour l'achat et la vente de marchandises qui ne sont pas surpassées pour la nouveauté et le goût. Nous vendons nos Tweeds et nos Etoffes à Robes à une commission de 2½ pour cent seule-ment. Nous coupons nos Draps et Tweeds gratis, et donnons les Patrons de Robes et de Manteaux par-dessus le marché! La haute répu-tation dont notre maison jouit déjà pour les marchandises de deuil n'a pas de précédent à Montréal. Nous recevons tous les jours des témoignages flatteurs quant à la qualité et à la beauté des Marchandises de deuil que nous vendons, comme toutes les Dames peuvent s'en convaincre en nous honorant d'une visite. L. J. PELLETIER & CIE., Propriétaires; J. N. AR-RENAULT, Gérant.



LES MOINES DU MONT SAINT-BERNARD, ACCOMPAGNÉS DE LEURS CÉLÈBRES CHIENS, À LA RECHERCHE DE VOYAGEURS ÉGARÉS



LE ROSSIGNOL

*Le ciel est tout fleuri d'étoiles,
Les vergers dans leurs flânes atours
S'agitent frissonner sous les voiles
De jets dentelés à jour.
Celle nuit, la terre charmée
Aux bras au printemps s'est gamée
Le rossignol dans la rampe
Célèbre leurs jeûtes amours.*

*Sa voix monte, monte... Et je rêve,
Grisé par elle que je sois.
Un philtre fait avec la soie
Et les vertes senteurs des bois.
L'ivresse des sons, goutte à goutte,
Coule dans mes veines... J'écoute,
Et je crois retrouver la route
Des beaux jours perdus d'autrefois.*

*Ta musique est toujours pareille
Depuis des siècles tes accents,
Rossignol, enchantent l'oreille
Des princes et des paysans.
Ta chanson caline et sonore,
Qui me trouble à cette heure encore,
Resonnait de même à l'aurore
Rougeissante de mes quinze ans.*

*Ton chant ne meurt pas, ô poète!
Nous seuls nous fermons sans retour
Notre bouche à jamais muette...
O rossignol, chante d'amour,
Dans ces chemins peuplés sans cesse
En avril ta voix charmeresse,
Si tu rencontres ma jeunesse,
Rends-la-moi, ne fût-ce qu'un jour!*

ANDRÉ THEURIET.

UN DRAME SUR LA SEINE

Deuxième partie de la Bande Rouge

VII

Les événements s'étaient succédés avec tant de rapidité et d'imprévu, depuis son évasion de l'hôpital Saint-Germain, que Roger n'avait pas eu le temps de réfléchir.

L'expédition du Chêne-Capitaine, l'arrivée des Prussiens, l'incendie du taillis, la fuite à travers la forêt, tous ces épisodes s'enchaînaient fatalement les uns aux autres, et l'officier les avait subis sans commentaires.

Il lui manquait même cette consolation des malheureux qui consiste à échanger ses idées avec un ami, puisque l'unique compagne de ses dangers ne pouvait ni parler ni entendre.

En arrivant à la cabane, Roger espérait bien reprendre là le seul entretien qui fût possible avec Régine, c'est-à-dire user de l'ardoise ou des jetons qu'elle portait toujours avec elle pour causer par écrit.

Il avait tant de choses à lui dire, tant de nouvelles à lui demander de tous ceux qui lui étaient chers, qu'il aspirait à cet instant de conversation.

Delivré à l'improviste et condamné à fuir en toute hâte, le prisonnier ne s'était pas encore trouvé dans les conditions indispensables pour causer avec sa libératrice, et cependant, avant d'aller plus loin, il fallait de toute nécessité arrêter de concert la suite du plan d'évasion.

On peut donc aisément se figurer à quel point le contrariait la rencontre du colporteur.

Ce premier occupant de la hutte où il comptait se reposer et se renseigner était un témoin aussi incommode que forcé.

De plus, il avait dans sa personne et dans certaines nuances de ses discours et de ses allures quelque chose de mystérieux qui était bien fait pour inquiéter le lieutenant.

Peut-être Régine partageait-elles ses défiances, mais elle ne les laissait pas voir, car son compagnon, qui était habitué à lire dans ses yeux, n'y reconstruit pas d'autre expression que celle d'une curiosité très-attentive.

Pendant que toutes ces pensées se pressaient dans la tête de Roger, l'inconnu achevait avec un empressément obligeant les préparatifs d'un souper improvisé.

Il avait tiré de sa valise un pain très-blanc que les assiégés de Paris auraient payé bien cher, un poulet froid, du fromage et des pommes.

Il étala le tout sur un beau foulard rouge emprunté à sa paotille pour en faire une nappe, et compléta ces apprêts séduisants en détachant de sa ceinture une outre de cuir qu'il posa devant lui avec un certain respect.

— Vous voyez, camarade, que nous ne mourons pas de faim ce soir, dit-il gaiement.

— Parbleu ! non, s'écria Roger, et je ne suis pas si riche que vous, car je n'ai pas pensé à me ravitailler à St-Germain ; j'étais si pressé que...

— Ça ne fait rien du tout. Quand il y en a pour un, il y en a pour trois, interrompit l'hôte de la cabane, sans relever la maladresse de l'officier venant de commettre en s'excusant.

Un colporteur pressé au point d'oublier de manger, c'était peu vraisemblable, et Roger, qui s'était aperçu trop tard de la faute, se hâta d'ajouter :

— Mais je crains de vous priver de vos provisions ; vous avez peut-être une longue route à faire ?

— Moi ! s'écria l'inconnu, mon voyage finira cette nuit et demain, à pareille heure, d'une manière ou de l'autre, je n'aurai pas besoin de mes vivres.

Ce fut au tour de l'amphitryon de se mordre les lèvres après avoir lâché cette phrase qui frappa vivement son interlocuteur.

— Alors, votre tournée est finie ? demanda l'officier en le regardant bien en face.

— Non... non, ce n'est pas ça que je veux dire... mais vous savez, par là-bas, du côté de Maisons, on trouve tout ce qu'on veut...

— Tiens ! je croyais que vous alliez à Archères.

Cette fois, Roger vit très-distinctement une vive rougeur monter aux joues du colporteur qui, au lieu de répondre, se mit à découper le poulet avec acharnement.

Ce n'était guère le moment d'insister, mais il n'y avait plus à douter de l'existence d'un mystère, et, tout en se proposant de l'éclaircir, le jeune homme se promit d'être lui-même de plus en plus circonspect.

Ce porte-balle, dont le sac contenait des victuailles si abondantes, et qui ne savait pas au juste où il avait affaire, ne lui disait rien qui vaille.

Les espions devaient poissonner autour des lignes prussiennes et pouvaient prendre tous les costumes.

C'était le cas ou jamais de se défier.

— Allons ! camarade, passez cette aile à la belle enfant qui me fait vis-à-vis, dit l'inconnu d'un air dégagé.

Roger se mit à servir Régine, qui ne fit aucune difficulté d'accepter, et on se mit à manger de bon appétit.

La jeune fille, très-indifférente d'ordinaire aux détails matériels de la vie, paraissait ce soir-là prendre plaisir à cette réfection, qui arrivait d'ailleurs fort à propos, après une marche aussi longue et aussi pénible.

Le calme et la tranquillité qu'elle montrait

rassuraient un peu l'officier, qui avait la plus grande confiance dans la sagacité de sa compagne.

Néanmoins, tout en faisant honneur au souper, il ne négligeait pas d'examiner à la dérobée l'hospitalier camarade que le hasard lui avait donné.

Son physique était fort peu de chose. C'était un homme d'un certain âge, c'est-à-dire approchant de la quarantaine, de taille moyenne, plutôt gras que maigre, et doué de traits aussi réguliers qu'insignifiants.

L'expression dominante de son visage était la gaieté, une gaieté tempérée par une certaine réserve dont la cause n'apparaissait pas encore clairement.

Il y avait un sourire en permanence sur ses grosses lèvres et de l'inquiétude dans ses petits yeux gris, mais pas la moindre ruse.

L'ensemble manquait absolument de distinction et cependant le tei ti n'était pas hâlé comme celui d'un homme que sa profession oblige à vivre perpétuellement au grand air.

Les mains, quoique larges et épaisses, n'avaient évidemment pas travaillé.

En somme, l'extérieur du personnage était à peu près celui d'un commis ou d'un petit bourgeois, mais pas tout à fait celui d'un marchand ambulancier et pas du tout celui d'un ouvrier.

Le langage, du reste, ne démentait pas ces apparences vulgaires, et Roger crut démêler dans le mélange de cordialité et de réticences qui caractérisait la conversation de l'inconnu un indice favorable.

— Après tout, pensait-il, il peut avoir comme moi d'excellentes raisons pour se cacher et pas de mauvaises intentions.

Pendant qu'il concentrait sur ce problème toutes ses facultés imaginatives, le repas continuait silencieusement, et l'outré qui faisait office de bouteille passait à la ronde.

L'amphitryon surtout lui donnait de fréquentes accolades, et à mesure qu'elle se vidait, il semblait se dérider et se montrait plus causeur.

L'occasion était bonne pour le questionner adroitement, et c'est à quoi ne manqua pas l'officier.

— Dites donc, camarade, demanda-t-il sans avoir l'air d'y attacher une grande importance, comment vont nos gens là-bas, à l'armée de la Loire ?

L'inconnu fronça imperceptiblement le sourcil et répondit en haussant les épaules :

— Ma foi ! je n'en sais rien, je viens de courir la Normandie, et je ne m'occupe que de savoir si les droguets et les cotonnades se vendent bien.

— Moi aussi, parbleu ! mais ça ne m'empêche pas d'être Français, et tous ces Prussiens, ça me fait bouillir le sang de les entendre. Croiriez-vous qu'à Saint-Germain ils disent tout haut dans les cafés que Paris ne tiendra pas huit jours...

— Des vantards, qu'il dit philosophiquement le colporteur.

— Tout de même, je crois bien que les Parisiens n'en ont pas pour longtemps. J'ai vu hier un meunier qui a fait des fortunes avant le siège et qui connaît son affaire.

— Il me disait que les farines n'iraient pas à la fin de l'année...

— Ça n'est pas vrai, s'écria l'inconnu avec vivacité ; Paris a du pain pour six semaines et du cheval pour quatre mois...

— Comment le savez-vous ? demanda Roger.

— Je... je l'ai entendu dire... Vous savez, dans les foires, on cause comme ça, et... j'écoute, balbutia le camarade visiblement embarrassé.

— Oh ! ce n'est pas un reproche que je vous fais ; car moi, j'ai beau vendre aux Allemands et gagner de l'argent avec eux, je suis Français avant tout, et, quand je trouve de bons patriotes comme vous, ça me remet le cœur.

— A votre santé, camarade !

— A la vôtre ! dit le colporteur en prenant des mains de son nouvel ami l'outré de cuir déjà sensiblement allégé.

— Ma foi ! puisque vous êtes si bon garçon, dit Roger, vous allez me donner un petit renseignement.

— A votre service, si j'en suis capable.

— Savez-vous, on demande des passeports du côté de Maisons ?

— Mais... oui... comme partout.

— C'est que j'ai peur qu'il ne m'en soit pas en règle, et je voudrais savoir...

— Je ne pourrais pas vous dire, interrompit vivement l'inconnu ; ça change suivant les endroits.

— Mais vous en avez bien un, vous ?

— Certainement, et signé de deux commandants et d'un major...

— Prussiens ?

— Naturellement. Il y a dessus mon nom, Pierre Bourdier, si vous voulez le savoir, et puis le reste, né à Rouen, venant d'Evreux et allant à Beauvais.

Cette phrase remplie d'inlicitations fut débitée avec une vivacité qui sentait à la fois l'impatience d'être interrogé et la crainte d'être obligé de montrer ses papiers.

La nuance ne pouvait pas échapper à Roger, qui demeura convaincu d'avoir affaire à un faux colporteur et résolut dès lors d'agir en conséquence.

Pour le moment, il lui fallait bien subir cette compagnie assez équivoque, mais il se mit à rêver au meilleur moyen d'y couper court.

Le souper tirait à sa fin, Régine semblait parfaitement remise de ses fatigues, et il était temps de mettre à profit le reste de la nuit pour s'éloigner, sauf à décider en route quel itinéraire on devait suivre.

Il ne s'agissait donc plus que de trouver un prétexte pour lever la séance et surtout pour se séparer définitivement de l'inconnu suspect.

— J'aimerais bien à attendre le jour ici, dit-il en achevant de croquer une pomme, mais nous avons du chemin à faire, et je crois que, d'ici à un petit quart-d'heure, nous serons obligés de nous remettre sur nos jambes...

— Faut pas vous gêner, camarade.

Cette réponse fut faite sur un ton qui laissait percer un désir d'en finir au moins égal à celui de Roger.

Celui-ci allait se lever pour faire comprendre ses intentions à Régine, quand on frappa doucement à la porte de la cabane...

VIII

Trois petits coups avaient été frappés avec tant de discrétion, qu'il fallait une oreille aussi attentive que celle de Roger pour les entendre.

Le camarade, absorbé pour le moment par une dernière rasade consciencieusement avalée, n'avait pas fait attention à ce léger bruit.

Quant à Régine, si elle avait tourné la tête du côté de la porte, ce ne pouvait être que par hasard ou par instinct, puisque son infirmité la mettait hors de cause.

Roger crut s'être trompé.

Le moyen en effet d'imaginer qu'à cette heure de la nuit un visiteur venait heurter à cette cabane perdue dans les bois.

Comment, d'ailleurs, aurait-il pu s'approcher ainsi, sans trahir sa présence, en marchant par les sentiers couverts de feuilles et de branches sèches.

Au milieu du silence profond de ce coin sauvage de la forêt, le moindre criquement éveillait un écho.

A tout hasard, cependant, l'officier se leva et dit à son hôte :

— Vous n'avez rien entendu ?

— Moi ! rien du tout, répondit le colporteur avec un air de surprise qui n'était évidemment pas joué.

— J'avais cru qu'il y avait quelqu'un...

— Où donc ?

— Là, derrière la porte.

— Vraiment ? interrogea l'homme du souper qui ne put s'empêcher de pâlir.

— Mais oui. J'aurais juré qu'on frappait.

— C'est le vent sans doute.

En donnant cette explication, l'inconnu ne paraissait pas très-convaincu, et son embarras fit venir un soupçon à Roger.

— Serait-il d'accord avec quelque rôle leur pour nous trahir et nous livrer aux Prussiens ? pensait-il.

A l'instant où cette idée se faisait jour dans son imagination surexcitée, on frappa de nouveau.

Cette fois, il n'y avait plus moyen de douter. Un être humain venait d'annoncer sa présence et demandait à entrer.

Celui qui s'était donné le nom de Pierre Bourdier fut sur pied en moins d'une seconde et porta vivement la main sous sa blouse, comme s'il y eût cherché une arme.

Roger serra la manche de sa pioche qu'il avait eu soin de ramasser en se levant.

Tous les deux, oubliant leurs défiances mutuelles, firent face à la porte.

— Si c'est un Prussien... murmura l'officier.

— Nous lui ferons son affaire, acheva le colporteur pâle et serrant les dents.

Sa figure déboussaillant avait pris tout à coup une expression résolue qui frappa Roger.

Régine seule n'avait pas bougé, quoique l'attitude de ses compagnons dût l'avertir d'un danger.

Peut-être avait-elle déjà réfléchi que les Allemands, au cas où ils auraient découvert la cabane, feraient moins de façons pour y entrer.

— Etes-vous prêt, camarade ? demanda le lieutenant.

— A en assommer deux ou trois, oui.

— Alors je vais ouvrir et vous pouvez compter que je vous aiderai.

Le visiteur, quel qu'il fût, devait ne rien perdre de ce dialogue, à travers les planches minces de la hutte, mais il n'en était sans doute pas effrayé, car il continuait à frapper avec la même douceur.

Si c'était un ennemi, il fallait bien avouer qu'il ne procédait pas par la violence, car cinq minutes venaient de s'écouler en hésitations et en préparatifs de défense, et il eût été difficile de se montrer plus patient.

Peut-être aussi était-ce une ruse pour attirer au dehors les hôtes de la cabane, et Roger, qui soupçonnait un piège, manœuvra en conséquence.

La porte s'ouvrait en dedans.

Il fit signe à Régine et à Bourdier de se ranger de façon à ne pas se trouver dans le rayon lumineux de la lanterne, qu'il n'avait pas voulu éteindre de crainte de confusion.

Lui-même se plaça de telle sorte qu'en tirant le battant il se trouvait couvert et à portée de prendre en flanc l'ennemi.

Celui qui se présenta n'était pas bien redoutable.

— Entrez donc, sacrebleu ! répétait-il en allongant le bras et en saisissant le solliciteur au collet.

Le mouvement fut exécuté avec tant de promptitude et de précision, que la porte se trouva refermée et le mendiant jeté au milieu de la hutte avant d'avoir eu le temps de répondre.

L'être si rudement introduit ne justifiait guère par son apparence humble et chétive les précautions prises contre lui.

C'était un enfant de treize à quatorze ans, tout au plus, dont la figure hâve exprimait la souffrance et dont la taille rabougrie n'avait rien de redoutable.

Il était vêtu de haillons sordides qui tenaient à peine sur son corps.

Ses pieds rougis par le froid se montraient dépourvus de toute espèce de chaussure, ce qui expliquait comment il avait pu arriver sans faire de bruit jusqu'à la porte de la cabane.

Quant à sa coiffure, elle consistait uniquement dans une forêt de cheveux roux et emmêlés qui retombaient sur un front bas et cachaient à moitié les yeux.

Cette misérable créature portait sur son épaule une maigre besace dont les poches aplaties ne pouvaient contenir que des croûtes de pain desséchées, si elles contenaient quelque chose.

Il eût été difficile à l'homme le plus endurci de rester sur la défensive en présence d'une pareille misère, et Roger ne put se défendre d'un remords en pensant qu'il avait prolongé les souffrances de cet enfant en le laissant si longtemps dehors.

Il était tout honteux aussi d'avoir fait tant de stratégie en pure perte, il se hâta de déposer son arme et son air menaçant.

L'enfant, du reste, ne paraissait nullement intimidé.

Il se tenait debout sur ses maigres jambes, les mains arc-boutées sur sa ceinture, et autant qu'on pouvait juger de la direction de son regard à travers les broussailles de sa crinière, il examinait Régine avec une attention toute particulière.

Si on avait voulu se lancer dans les conjectures hasardeuses, on aurait pu croire qu'il s'attendait à trouver un ou plusieurs hommes dans la hutte, mais que la présence d'une femme le déconcertait.

Vêtu comme elle l'était, Régine n'avait rien cependant qui pût exciter l'étonnement d'un enfant de la campagne.

— Qu'est-ce que tu veux, petit ? demanda le colporteur qui observait le mendiant avec un reste de défiance.

— La charité, mes bons messieurs, répéta le gamin sur le même ton monotone.

— Nous ne sommes pas millionnaires, reprit Pierre Bourdier, mais si tu veux un morceau de pain, on te le donnera tout de même.

L'enfant ne répondit pas.

— Voyons, as-tu faim ? demanda Roger.

— Oh ! oui, mon bon monsieur !

— Et soif aussi, hein ?

— Oh ! oui, mon bon monsieur !

Cette psalmodie semblait avoir été apprise par cœur, car le petit la récitait comme une leçon.

— Alors, assied-toi là, et arrange-toi des restes, dit le colporteur en lui montrant une botte de paille et en poussant devant le convive le pain, le fromage et l'outré aux trois quarts vide.

Le mendiant obéit sans mot dire, tira de sa poche un couteau à manche de corne et entama le souper.

Roger et le colporteur avaient repris place et regardaient manger leur invité.

Ils ne tardèrent pas à échanger un coup d'œil.

La même pensée leur était venue.

Ce mendiant si affamé, au lieu de dévorer le régiment espéré qu'on lui offrait, jouait des mâchoires avec une lenteur singulière.

Les minces bouchées de pain qu'il se coupait semblaient avoir de la peine à passer dans son gosier et il faisait méliocrement le fromage.

En somme, cette opération intéressante de se restaurer après un long jeûne, il l'accomplissait sans aucun enthousiasme.

— Et d'où viens-tu comme ça, petit ? demanda Pierre Bourdier.

L'enfant avala lentement une croûte avant de répondre.

On aurait dit qu'il cherchait ses mots.

— Mes bons messieurs, dit-il enfin, je me suis perdu dans la forêt.

— Ah ! Et qu'est-ce que tu y faisais dans la forêt ?

Il y eut un nouveau silence, puis le gamin reprit en commençant par son invariable formule :

— Mon bon monsieur, je m'en revenais de Carrières, où j'avais mené les vaches à mon oncle.

— Tu es donc du pays ?

— Bien sûr que j'en suis.

— Et pourrais-tu nous conduire d'ici à Maisons ou à Achères ?

— Pour ça, oui, dit vivement le mendiant, qui cette fois oubliait son refrain ; je connais toutes les routes et je vous mènerais les yeux fermés.

— Vraiment ! s'écria le colporteur. Alors, comment as-tu fait pour t'égarer ?

L'enfant, pris au piège tendu par Bourdier, se balançait un instant sur ses genoux pliés et dit naïvement :

— Je sais pas.

— Il est idiot, murmura Roger.

Le colporteur eut un clignement d'yeux qui signifiait évidemment :

— Pas tant que vous le croyez.

Puis, il reprit tout haut :

— Si tu veux nous montrer le chemin de Mai-

sons, je te donnerai une belle pièce de vingt sous.

—Je veux bien, mais faudra que j'aïlle avec vous, répondez l'enfant sans hésiter.

—Ça nous va. Nous partirons quand tu auras fini de souper.

—Oh ! je mangerai ben mon pain en marchant, dit le gamin en sautant sur ses pieds.

—C'est singulier comme il est pressé de nous conduire," pensait Roger quand il sentit que le colporteur lui glissait dans la main un objet qu'il venait de ramasser et qui avait dû tomber de la poche de l'enfant.

Il se leva et se tourna sans affectation pour examiner ce que Pierre Bourlier venait de lui remettre mystérieusement.

C'était un thaler prussien.

F. DU BOISGOBEY.

(La suite au prochain numéro.)

COUR D'ASSISES DE LA VENDÉE

L'ASSASSINAT DU VIOLONEUX

Le soir du 22 août 1878, vers neuf heures, un vieux mendiant infirme, très-connu dans le pays sous le nom de père Génot, suivait péniblement la route qui mène du village des Filées aux Sables-d'Olonne. Il faisait une nuit chaude, seraine, la ville était encore loin, et il était bien las ! Désespérant de pouvoir se traîner jusqu'aux Sables, le père Génot avisa un bouquet de bois qui se trouvait à l'entrée du village et une petite maison isolée, assise à la lisière et entourée de meules de paille. Il enleva quelques bottes de l'une de ces meules, s'installa une sorte de lit et, enveloppé dans son grand manteau rapiécé, ne tarda pas à s'endormir profondément.

Il y avait déjà quelques heures qu'il sommeillait quand un bruit de voix et de feuillage froissé l'éveilla soudain. Le vieux mendiant se souleva doucement, et, bien caché derrière sa meule, prêta l'oreille.

Un homme et une femme s'approchaient. Celle-ci alla écouter à la porte de la ferme, regarda attentivement autour d'elle, et, satisfaite sans doute de son examen, revint à l'homme, qui l'attendait à l'entrée du bois. Le père Génot entendit qu'ils échangeaient quelques mots : " Au deuxième arbre.—Non, au troisième, il est plus haut ! " L'inconnu grimpa aussitôt sur un orme assez élevé, s'assura de la solidité d'une branche, et le mendiant vit distinctement qu'il y fixait une corde très-forte, terminée par un nœud coulant. Puis, l'homme descendit.

La femme resta en observation auprès de l'arbre ; l'homme se perdit dans la nuit.

Dix minutes environ s'écoulèrent ; l'inconnu reparut alors, suivi d'un second homme. Tous deux portaient un lourd fardeau. Le mendiant se dressa, presque debout, sur son lit de paille ! Un spectacle singulier l'attendait. Le lourd fardeau que les deux hommes apportaient était un homme ; le corps était inerte ; la tête retombait sur la poitrine, les vêtements étaient en lambeaux et ensanglantés.

Les deux inconnus s'approchèrent de l'arbre où pendait la corde, avec son nœud coulant tout prêt. Ils soulevèrent l'homme qu'ils portaient, le mirent presque droit et lui passèrent autour du cou le nœud coulant ; enfin ils hissèrent la corde. Le père Génot entendit un dernier cri, il vit la convulsion suprême du mourant, puis le cadavre se balança inerte entre les branches. Les deux assassins s'éloignèrent en courant.

Quelques mois avant ce drame étrange, le village des Filées-d'Olonne, en deuil de son vieux ménétrier mort, avait fêté l'arrivée d'un nouveau violoneux. Le nouveau-venu s'appelait Cougnaud, et il venait de la Haute-Vendée, avec sa femme, admirablement jolie, et son jeune fils, âgé de neuf ans. Cougnaud était un brave garçon, bon et doux, toujours de bonne humeur, et qui s'était fait rapidement une belle clientèle, beaucoup d'amis.

Mais pendant que l'excellent homme parcourait consciencieusement la campagne, égayant les noces et les baptêmes, de singulières choses se passaient chez lui.

Mme Cougnaud était devenue la maîtresse d'un jeune homme récemment sorti

du service. Ce jeune homme n'était pas beau, il était très-pauvre, il avait un vilain nom : il s'appelait Papavoine, et il fit un vilain métier. Lantier de village, il semble avoir impudemment exploité la passion qu'il avait inspirée à la femme du violoneux. Il s'implanta dans la maison en véritable maître, et l'argent économisé par le mari passait dans ses mains par l'intermédiaire de Mme Cougnaud, sans que le pauvre ménétrier osât intervenir. Faible et malingre, l'infortuné mari eut à souffrir plusieurs fois des violences de cet hôte importun. Cela est positif : Papavoine le battait. Alors, Cougnaud, sans défense et bien chagrin, quitta la maison, tout en larmes, et s'en allait, emportant son violon, essayant les quolibets, en butte aux épithètes les plus malsonnantes.

Pour comble de malheur, il arriva que ce garçon si doux et si inoffensif encourut, pour quelque question de voisinage, la haine d'un nommé Rétail, dresseur de chiens de son métier, et qui habitait près de lui. Ce Rétail, paysan vindicatif et brutal, ne se gênait pas pour dire que " le violoneux passerait par ses mains, avant qu'il fût longtemps, et au moment où il s'y attendrait le moins." Rétail, qui était très-pauvre et chargé de dettes, ne professait pas la même haine à l'égard de Mme Cougnaud, et il ne cessait de l'exciter contre son mari. Les choses en vinrent à ce point que ce malheureux ménétrier, battu par sa femme, battu par Papavoine, bafoué par tous ses voisins, était encore dénoncé comme maltraitant sa femme, alors qu'il fallut plusieurs fois l'arracher, demi-nu et tout sanglant, des mains de celle-ci.

Le 21 août 1878, après dîner, son père étant absent, le petit Charles Cougnaud, qui revenait de l'école, trouva, en rentrant chez lui, sa mère qui dansait avec Papavoine, épanouie d'une joie folle ! Quelques instants plus tard, Mme Cougnaud allait à son armoire, en tirait un portefeuille et, donnant plusieurs billets de banque à son amant : " Tiens, voilà, dit-elle, cent francs pour toi, et deux cent cinquante francs... pour les autres ! "

Le lendemain, dans la nuit, le père Génot assistait dans le bois des Filées-d'Olonne à la scène si dramatique que nous avons racontée.

Le vieux mendiant alla, au petit jour, prévenir la gendarmerie. On détacha le pendu, et, le pendu, c'était Cougnaud, le peuvre ménétrier.

L'autopsie fut faite : on reconnut que le cadavre portait la trace des plus graves violences : à la tête, près de l'oreille gauche, une plaie profonde, produite par un instrument contondant ; à la gorge, une raie bleuâtre, marquée çà et là d'écchymoses. Ce malheureux violoneux avait dû être frappé en rentrant chez lui. On trouva, le long d'un petit chemin, son panier à provisions complètement vide, et son violon ! Sans doute il avait été assailli, blessé à la tête, puis étranglé. Après quoi, on l'avait pendu, pour faire croire à un suicide.

Quels étaient les assassins ? Mis en présence de la femme Cougnaud, de Papavoine et de Rétail, le vieux mendiant déclara formellement qu'il les connaissait pour les deux hommes, pour la femme qui avaient, dans la nuit du 22 août, si longuement préparé la mise en scène du suicide prétendu.

Ce témoignage, joint à d'autres présomptions graves, a eu pour conséquence le renvoi de la femme Cougnaud, de Papavoine et de Rétail devant la Cour d'assises de la Vendée.

Le procès a donné lieu à de longs débats. Me Demange est venu de Paris défendre l'un des accusés, Papavoine. L'attitude de la femme Cougnaud et des deux hommes est singulièrement énergique. Tous affirment avec audace leur innocence, invoquant des *alibi*, et répondant aux accusations du vieux mendiant par cette autre accusation : " C'est vous qui avez inventé toute cette histoire, parce que c'est vous qui avez commis le crime ! "

On voit, dès lors, la physionomie d'un tel procès. Mais, sans vouloir nous attar-

der sur ces longs débats, nous croyons intéressant de noter une déposition saisissante, celle de Charles Cougnaud, le jeune fils du mort, appelé à témoigner contre sa mère :

M. le président.—Quel âge as-tu, mon enfant ?

—R. Neuf ans.

D. Sais-tu comment ton père a été tué ? ... Voyons, tu as raconté quelque chose aux voisins de ta mère ?—R. Oui, monsieur.

D. Te souviens-tu de ce que tu as dit ?

L'enfant (après une longue pause). Je ne me rappelle pas.

D. As-tu entendu ton père rentrer la nuit qui a précédé sa mort ?—R. Non.

D. Mais, cette nuit-là, as-tu entendu rentrer ta mère ?—R. Oui. Elle a fait du feu.

D. Que t'a dit ta maman le lendemain, quand on lui a appris que ton père avait été trouvé pendu dans le bois ?—R. Elle a dit : " C'est Rétail, Papavoine et un ouvrier qui ont fait le coup. "

D. T'a-t-elle dit qu'elle avait donné de l'argent ?—R. Elle a dit qu'elle avait donné trois cent cinquante francs pour faire tuer papa. Elle disait aussi qu'il ne mourrait pas d'une bonne mort ! (Sensation.)

D. C'est vrai tout ce que tu dis là, mon enfant, c'est bien vrai ?—R. Oh ! oui, monsieur, je lèverais deux fois la main que c'est la vérité. (Mouvement prolongé.)

BIBLIOGRAPHIE

Manuel pour le Jubilé accordé par N. S. P. le Pape Léon XIII à l'occasion de son avènement au Pontificat, renfermant la lettre apostolique de N. S. P. le Pape Léon XIII et le mandement de Mgr l'évêque de Montréal, des instructions et des prières pour la visite des églises, avec approbation de Mgr de Montréal ; brochure in-18 de 96 pages, 10 centimes franco par la poste. A Montréal, J. B. Rolland et fils, éditeurs-propriétaires, rue Saint-Vincent, Nos. 12 et 14.

Voici une brochure qui mérite une attention toute particulière de la part de tout bon chrétien, car les instructions qu'il contient sont de la plus haute importance pour le temps du Jubilé.

Mois du Sacré-Cœur de Jésus, par A. M. D. G., un vol. in-32 cartonné, 25 centimes. Montréal, J.-B. Rolland et fils, libraires-éditeurs, 12 et 14, rue Saint-Vincent.

Ce petit livre contient pour chaque jour une courte réflexion, une oraison jaculatoire, et l'on a ajouté à cette édition une visite au Saint Sacrement pour chaque jour du mois, les prières de la messe, etc., ce qui en fait le *vade-mecum* des âmes dévotes au Sacré-Cœur.

Petit mois du Sacré-Cœur ; pensées pieuses pour le mois de juin par l'auteur de *Paillettes d'or* ; jolie brochure in-32, prix 5 cents, franco ; la douzaine, 40 cents ; le cent, \$3.15, franco. Montréal : J.-B. Rolland et fils, libraires-éditeurs, 12 et 14, rue Saint-Vincent.

Ces pages ne forment pas précisément un livre, elles offrent simplement une réunion de mots portant tous pour titre : " Le Cœur de Jésus. "

Ces pensées pieuses se divisent ainsi : Les tendresses du Cœur de Jésus.—Les désirs du Cœur de Jésus.—Les épreuves du Cœur de Jésus.—Les consolations du Cœur de Jésus.

Nouvelle maison. — Maison nationale. — MM. MATHIEU & GAGNON viennent d'ouvrir, au No. 105, rue Notre-Dame, un magasin de marchandises sèches et de nouveautés que nous recommandons au public. On trouvera dans cette maison tout ce que l'acheteur peut désirer, la qualité des marchandises et le bon marché. Ces messieurs possèdent, quoique jeunes, beaucoup d'expérience des affaires. Leur assortiment de marchandises est des plus variés, et dénote chez eux beaucoup de goût et d'intelligence.

—Le monde élégant a constaté avec plaisir que M. Cédras, le chapelier bien connu, avait, pour répondre aux sollicitations de ses nombreux amis, ouvert un magasin au No. 628, rue Ste.-Catherine. Les chapeaux confectionnés par M. Cédras se sont acquis une réputation quasi-universelle pour l'élégance et la bonne qualité. Le public acheteur est certain qu'on ne lui vendra que des articles d'une qualité supérieure, car tous les chapeaux offerts en vente sortent de ses ateliers, No. 36, rue Lemoine.

Il nous fait plaisir d'apprendre à nos aimables lectrices, que MADAME P. BENOIT vient d'ouvrir, au No. 824, rue Ste.-Catherine (près de la rue St-Denis), un magasin de marchandises de modes et de fantaisie, où elle tiendra toujours en mains un assortiment des plus variés d'articles de goût et de toilette, tels que rubans, frillings, braids, collets et poignets pour dames, garnitures pour chapeaux, plumes, fleurs, etc., spécialité pour ouvrages en laine de Berlin. Madame Benoit se chargera, comme par le passé, de la confection des robes, chapeaux, manteaux, etc., dans lesquels elle a une grande expérience, et ses prix seront des plus réduits.

MA PREMIÈRE CULOTTE

Il est une chose que chaque enfant envie quand il commence à marcher. Pour la petite fille, c'est sa première poupée ; pour le petit garçon, c'est sa première culotte. Par sa première poupée, la *gamine* révèle tous les instincts de la maternité à laquelle elle est vouée ; par sa première culotte, le *gamin* fait pressentir son rôle d'avenir. Porter culottes, c'est l'emblème de la force et de l'autorité : c'est être homme. Avoir sa poupée, c'est l'emblème de la tendresse et de l'amour : c'est être femme.

Nous n'hésitons donc pas à dire que l'homme et la femme se révèlent dans ces deux objets charmants : la poupée et la culotte. Il y a, cependant, une sorte de gens desquels on doit se méfier comme de la peste : c'est l'homme jouant à la poupée, et c'est la femme portant culottes. Oh ! qui que vous soyez, que Dieu vous préserve à jamais d'une pareille mégère ! Une femme qui porte culottes, c'est un ménage d'enfer. Il ne lui manque plus que de la barbe pour ressembler au diable. Un homme qui joue à la poupée, c'est un être incomplet. Il n'est ni homme ni femme, pas même Auvergnat. Nous en connaissons de ceux-là, et nous les plaignons. Ceci dit, permettez-moi de vous conter l'histoire de ma première culotte.

J'avais trois ans, c'est à dire que j'étais déjà vieux et grand. Gentiment vêtu avec toutes les broderies et les colifichets que le génie d'une mère sait trouver dans les ressources inépuisables de son amour, je n'étais cependant pas content. J'étais habillé en petite fille, et la plus grande insulte qu'on pouvait me faire alors, c'était de me dire : " Tu es une petite fille, tu portes une robe. " Comme cela me mettait dans une colère comique, on s'avisait toutes les occasions pour m'insulter. J'avais beau supplier ma petite mère de me faire porter culottes, elle ne m'écoutait pas. Peut-être aurait-elle désiré pour son premier-né une fille, et croyait-elle la posséder en m'habillant ainsi. Les mères sont si saintement folles avec leurs enfants ! Mais non, la pieuse et sainte femme m'adorait, et, garçon et fille, elle m'aimait à la folie comme toute mère aime son premier enfant.

Un jour enfin, de guerre lasse, je fis de l'opposition. C'est peut-être ce qui m'a perdu. On m'habilla plus coquettement que jamais. Mes cheveux blonds frisés—hélas ! qu'ils ont changé depuis, ils sont drus comme une brosse de chien—étaient coiffés d'une toque écossaise ; de jolis souliers bleus, une ceinture de même couleur, une jupe et une corsage blancs composaient mon costume. J'étais plus éclatant de blancheur que M. de Gavardie, ce légitimiste immaculé. Quand je fus habillé, ma bonne me prit par la main et me conduisit avec tout le respect d'une duchesse promenant son petit chien. —Surtout, Julie, que l'enfant ne se salisse pas.—Après cette touchante recommandation maternelle—le jardinier n'aime pas vous voir flétrir ses fleurs—ma bonne et moi partîmes pour la promenade. On ne m'accuse pas d'être aristocrate, je la nomme la première. Arrivés sur la Place-d'Armes où la musique militaire jouait, ma bonne me lâcha pour me laisser m'amuser avec les enfants de mon âge. Je croyais alors que Julie était passionnée pour la musique, mais depuis, j'ai acquis la certitude qu'elle regardait complaisamment la grosse caisse. Bonnes d'enfants et militaires sont aussi inséparables qu'Esopo et sa bosse. Apercevant un groupe d'enfants, garçons jouant au cheval et petites filles jouant à la grande dame, je voulus me joindre aux premiers. Ceux-ci me chassèrent honteusement parce que j'étais en robe. Une charmante petite fille, Mathilde, dont je me suis rappelé les beaux yeux à l'âge de 18 ans—hélas ! encore une déception et une tristesse de ma vie !—me prit par la main et voulut me présenter à ces dames. Fi donc ! Je refusai brutalement et je m'isolai dans un coin. La tête basse, et prenant ma petite levée entre mon pouce et mon index, signe de la bouderie, je ruminais pensif le moyen d'avoir ma première culotte.



Les bêtes inattendues. — D'après un tableau de Meunier.



La mare ombragée. — D'après un tableau de Ponce Moncor.

Précisément, un ruisseau noir de boue et d'immondices se trouvait là. Je ramassai délicatement les plis de ma petite robe blanche dans ma main gauche, et de la droite, aux sons de la musique, du chant des oiseaux et des voix d'enfants, je pris la boue la plus noire et j'en remplis ma robe avec le soin d'une fillette cueillant des cerises. En me baissant, le bas de ma robe avait aussi trempé dans le ruisseau, et mes joues roses que j'avais aussi touchées pour écarter les mèches de cheveux qui me tombaient dans les yeux, portaient aussi la trace de mon travail. J'étais vraiment charmant, et les autres bonnes, en conciliabule sur un banc de la promenade, riaient aux éclats de me voir ainsi patager. Jalousie de métier. J'étais le mieux habillé, ma bonne était sémillante, et tout cela les faisait enrager. La musique finie, Julie quitta sa grosse caisse pour venir me chercher. Quand elle m'aperçut, elle poussa un cri d'horreur, me gourmanda et me donna même quelques petites gifles. Je supportai tout cela stoïquement. Rentrés à la maison, ma mère donna de suite ses huit jours à Julie, car elle croyait qu'il m'était arrivé un accident, et je crois qu'elle aurait effacé de ses baisers les taches de boue dont j'étais couvert, si je n'étais intervenu.—Petite mère, lui dis-je de ma voix la plus caline, ne gronde pas Julie, c'est ma faute. Les petits garçons n'ont pas voulu me laisser jouer avec eux parce que je ne porte pas de culottes. Ils ont eu raison, car si j'en avais eu une, je n'aurais pu y mettre de boue dedans.

Devant ce raisonnement astucieux, ma mère comprit ma ruse et m'embrassa. Un vieil ami de la famille, un élève de Prudhomme, qui se trouvait là, dit sentencieusement : "Cet enfant ira loin." Il a eu raison, je suis venu au Canada. Le lendemain, j'avais une jolie culotte en casimir bleu. Huit jours après, ma bonne m'amena de nouveau à la musique. Pensant cette fois qu'elle pouvait m'abandonner à mes jeux innocents, elle fut contempler sa grosse caisse pendant que je jouais au cheval. Mais quel fut son étonnement, quand ma mère lui dit en renfrant : "l'œil d'une mère voit tout." "Julie, vous laverez la culotte de monsieur." Le soir, pour ma punition, je fus remis en robe. Ma mère avait oublié de mettre une sottise de sûreté à la base de ma culotte. Heureusement que ma punition ne dura pas longtemps. J'embrassai tant ma petite mère, qu'à partir de ce jour, elle me fit des culottes de rechange, à soupape cette fois, de vrais chefs-d'œuvre de couture, dont le souvenir m'est revenu en voyant hier mon petit ami Arthur porter sa première culotte.

GASTON P. LABAF.

Citadelle de Québec, 14 mai 1879.

Les facilités offertes aux habitants des campagnes par les nombreuses lignes de chemins de fer et de bateaux à vapeur de visiter Montréal à bon marché, devront avoir pour résultat d'augmenter sensiblement les affaires. Dans le but de profiter de cet accroissement de commerce, M. Narcisse Beaudry et frère, les Bijoutiers bien connus, dont le magasin est situé au coin des rues Notre-Dame et Saint-Vincent, viennent d'importer et de confectionner un choix extraordinaire de MONTRES en or et en argent, BIJOUX de toute description, qu'ils offrent, à cause de la dureté des temps, en détail au prix du gros. Spécialité de l'or et l'argenture ; ils fabriquent et réparent les ornements d'églises.

NARCISSE BEAUDRY, EDOUARD E. BEAUDRY, Bijoutier pratique, Horloger pratique.

AVIS
Les abonnés de l'Opinion Publique qui désiraient faire relier leurs volumes d'une manière élégante et solide, et à bon marché, feront bien de s'adresser au bureau de ce journal, 5 et 7, rue Bleury.

NOS GRAVURES

Un passage difficile

(Tableau de M. Denneulin)

La peinture de genre pourrait quelquefois s'appeler peinture de caractère : voyez le brave artiste qui répète avec conscience sa partie de l'office du lendemain, comme il est tout entier à son affaire, une jambe tendue, le corps penché, les mains en arrêt, la joue toute gonflée d'air ; la justesse de la pose, la vérité de l'attitude, l'intensité de l'effort ! M. Denneulin n'a reculé devant aucune difficulté pour donner la vie à son personnage ; son succès du dernier Salon lui a prouvé que ses peines n'avaient pas été perdues et qu'il n'avait pas travaillé en vain ; la gravure que nous publions aujourd'hui sera pour ceux qui ne connaissent pas le tableau une amusante nouveauté en même temps que pour les visiteurs de l'Exposition de 1878 un aimable et plaisant souvenir.

La mare ombragée

(D'après un tableau de Pierre Moron)

Il y a du Paul Potter dans ces animaux et dans le milieu où ils sont placés. C'est la nature saisie avec une sagacité parfaite, et rendue avec un air d'une simplicité admirable.

CHOSSES ET AUTRES

La reine Victoria a reçu en cadeau, de l'impératrice du Brésil, une robe dont l'étoffe a été faite avec des fils d'araignée. Le tissu est des plus fins et plus beau que celui de la meilleure soie. On dit qu'il faut 700,000 araignées pour produire 20 verges de cette étoffe si fine.

L'arrivée à Barcelone d'un prince autrichien donne un certain crédit à la rumeur d'un mariage projeté entre le roi Alphonse XII et la princesse Marie-Christine d'Autriche.

Les rois, en effet, ne sont pas toujours libres, et les plus fidèles partisans d'Alphonse XII considèrent toujours un deuxième mariage comme une nécessité d'Etat.

Toute la nation est d'accord pour honorer les bonnes qualités personnelles d'Alphonse XII, que les malheurs ont formé, tandis que l'expérience du pouvoir a augmenté l'autorité de ses paroles. Depuis la mort de sa jeune épouse, le roi se tient sur une grande réserve. On lui faisait remarquer dernièrement son silence continuel ; à cela, le roi répondit : "Le bonheur m'avait rendu très-communicatif, le malheur m'a appris une chose qui me manquait : de savoir écouter."

Une magnifique découverte archéologique vient d'être faite à Rome. Dans la partie de la Farnesina expropriée pour faire place au Tibre, on a mis au jour un édifice dont les parois sont couvertes de peintures admirablement exécutées et d'une conservation complète. Au dire des archéologues, c'est un des plus précieux trésors de l'art antique que l'on ait jamais vus en Italie.

Ces peintures, qui remontent à la république ou aux premiers temps de l'empire, ornent des chambres et un couloir qui n'a pas moins de 35 mètres de longueur sur 6 de largeur. Le pavé est formé en partie de mosaïque et en partie d'opus spicatum. Dans une salle située près de ce couloir, on rencontre des peintures d'une pureté et d'une finesse exquises, entre autres une composition représentant Bacchus enfant, deux imitations archaïques et des musiciens jouant de la cithare.

Au-dessus de chaque corde de l'instrument on aperçoit des lettres ou des signes qui paraissent représenter des notes.

En attendant la continuation des travaux de déblaiement, toutes les parois de l'édifice vont être coupées et transportées au couvent de Santa Francesca Romana, où la commission archéologique a son dépôt.

AVIS SPECIAL

A tous ceux qui souffrent des erreurs et des indiscretions de la jeunesse, de la faiblesse nerveuse, de décrépitude et de perte de vitalité, j'enverrai, gratis, une recette qui les guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse au RÈV. JOSEPH T. INMAN, Station D, New-York.

Maison A. Pilon & Cie.—Cette grande maison continuera à fondre le stock sans réserve d'ici à quelque temps à meilleur marché que jamais. Nous recevons tous les jours de nouvelles marchandises de printemps et d'été, ce qui permet de satisfaire toutes nos pratiques. Profitez de cette grande vente autorisée par le syndic nommé à la faillite de la maison A. PILON & Cie. La maison PILON profite de cette occasion pour remercier cordialement le public en général pour l'encouragement qu'elle a reçu depuis quelque temps. Réduction considérable des prix de nos marchandises. Il faut écouler à tout prix notre stock qui est encore au-delà de \$60,000, pour faire face aux engagements que la maison PILON doit rencontrer d'ici à un mois. Nous vous invitons donc tous à profiter de cette grande vente, et en ce faisant, vous favoriserez M. A. PILON, qui a su, par son énergie, développer la partie Est de Montréal et faire du bien au public en général. A. PILON & CIE., 647 et 649, rue Ste-Catherine, Montréal. Par ordre du syndic officiel, C. Beausoleil.

Prix du Marché de Détail de Montréal

23 Montréal, mai 1878.	
FARINE	
	\$ c. \$ c.
Farine de blé de la campagne, par 100 lbs	0 00 à 0 00
Farine d'avoine	2 00 à 0 00
Farine de blé d'Inde	1 50 à 0 00
Sarrasin	1 25 à 1 50
GRAINS	
Blé par minot	0 80 à 0 90
Pois do	0 80 à 0 90
Orge do	0 40 à 0 50
Avoine par 40 lbs	0 35 à 0 40
Sarrasin par minot	0 40 à 0 50
Mil do	1 50 à 1 60
Lin do	1 00 à 1 05
Blé-d'Inde do	0 00 à 0 80
LÉGUMES	
Pommes au baril	2 50 à 3 00
Patates au sac	0 90 à 1 00
Fèves par minot	1 10 à 1 15
Oignons par treffe	0 04 à 0 05
LAITERIE	
Beurre frais à la livre	0 20 à 0 25
Beurre salé do	0 10 à 0 15
Fromage à la livre	0 08 à 0 09
VOLAILLES	
Dindes (vieux) au couple	2 00 à 2 25
Dindes (jeunes) do	0 00 à 0 00
Oies au couple	1 25 à 1 50
Canards au couple	0 50 à 0 60
Poules do	0 70 à 0 80
Poulets do	0 35 à 0 40
GIBIERS	
Canards (sauvages) par couple	0 35 à 0 40
do noirs par couple	0 60 à 0 75
Plevriers par douzaine	0 00 à 0 00
Bécasses au couple	0 10 à 0 00
Pigeons domestiques au couple	0 20 à 0 25
Perruches au couple	0 00 à 0 00
Tourtes à la douzaine	0 00 à 0 00

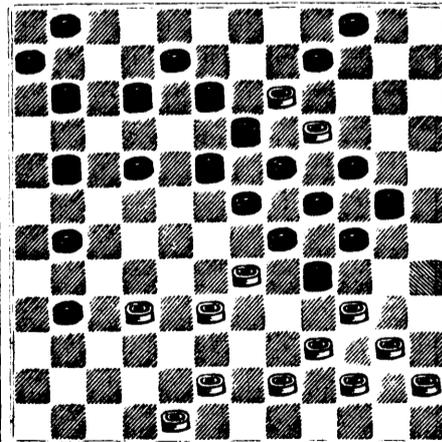
LE JEU DE DAMES

Adresser toutes les communications concernant le Jeu de Dames à M. J.-E. TOURANGEAU, bureau de l'Opinion Publique, Montréal.

PROBLÈME No. 166

Composé par M. F. BLACK, Montréal.

NOIRS.



BLANCS

Les Blancs jouent et gagnent.

Solution du Problème No. 164

Les Blancs jouent de	Les Noirs jouent de
33	27
32	25
69	63
45	38
31	21
55	49
43	37
47	40
40	35
35	11
29	3
3	24 et gagnent.

Solutions justes du Problème No. 164

Saint-Hyacinthe.—MM. F. Charbonneau et Joseph Pouliot.
Québec.—N. Langlois, J. Lemieux.

LES ECHECS

MONTREAL, 29 mai 1879.

Adresser toutes les communications relatives à cette partie du journal, à M. O. TREMPER, No. 698, rue Saint-Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Solutions justes du problème No. 160 : MM. Z. Delannais, V. Gagnon, Québec ; A. C., Saint-Jean ; M. Toupin, S. Lafrenaye, H. Paradis, J. Gauthier, Montréal ; N. P., Sorel ; G. Lalandy, New-York.

M. Faysse, Beauvoisin (Gard), France.—Merci pour vos envois qui nous font toujours le plus grand plaisir. Nous regrettons beaucoup de ne pouvoir publier vos problèmes syllabiques ; nous les conservons, toutefois, comme souvenirs et curiosités.

TOURNOI INTERNATIONAL.—Dans le tournoi par correspondance entre l'Angleterre et les Etats-Unis, il y a actuellement 42 parties de terminées ; les Etats-Unis en ont gagné 18, l'Angleterre 17, et 7 ont été nulles.

Le Cincinnati Commercial publie une autre lettre très-intéressante du Dr Meredith concernant Paul Morphy. Le docteur parait comprendre parfaitement sa maladie, et nous croyons qu'il pourrait, par un "coup-d'état" scientifique, rendre son esprit au grand maître dont le monde des Echecs déplore la perte.

Concours international de problèmes du Congrès des Echecs de Paris, 1878

La dernière livraison de la Stratégie donne la liste des séries de problèmes portant les devises suivantes qui ont obtenu les prix et mentions honorables :

- 1er prix : "Aliquando dormit bonus Homerus."
- 2e " "Vertrauen."
- 3e " "Non cuius homini contingit adire Covin-thum."

MENTIONS HONORABLES

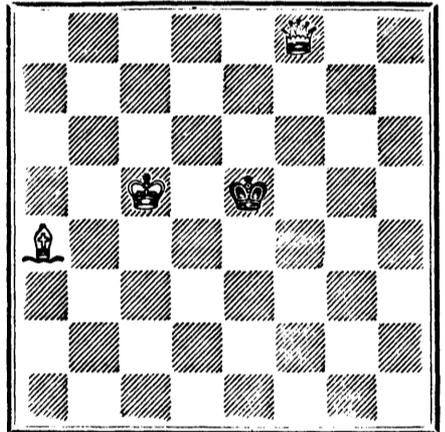
- 1. "Look on this hill."
- 2. "L'homme qui rit."
- 3. "Couvrez du Nord géants"
- 4. "Respicite finem."
- 5. "Vive Louise."
- 6. "Amat Victoria curam equal."

Le meilleur problème du tournoi appartient à la série portant la devise "Baltur." Les noms des gagnants paraîtront dans la Stratégie du mois de juin, et alors nous en publierons quelques-uns.

PROBLÈME No. 162.

Composé par M. FAYASSE père, Beauvoisin (Gard), France.

NOIRS.



Blancs.

Les Blancs jouent et font échec et mat en 3 coups.

Solution du problème No. 160.

- | | |
|-------------------------|---------------|
| Blancs. | Noirs. |
| *1 F pr C | 1 F pr F (A) |
| 2 T pr P (6e R) | 2 Ad libitum. |
| 3 T 5e R, échec et mat. | |
| (A) | 1 F 8e F D |
| | 2 Ad libitum. |
| 2 P pr P | |
| 3 P 4e F, échec et mat. | |

FIN DE PARTIE No. 1.

Partie remise d'une Dame contre un Pion près de dame.

POSITION DES PIÈCES :

- | | |
|----------------|---------------|
| Blancs. | Noirs. |
| 1 R 4e F D | 1 R 8e C R |
| 2 D 2e R | 2 P 7e F R |

Les Blancs jouent et font partie nulle.

Nous donnerons la solution dans le prochain numéro.

75ème PARTIE

Voici une intéressante partie d'échecs qui a été jouée il y a quelques années au Café de la Régence, à Paris, entre M. Rosenthal et M. le comte de l'Eglise.

Gambit Muzio.

- | | |
|-------------------------|--------------------------|
| Blancs. | Noirs. |
| M. ROSENTHAL. | M. le comte de l'EGLISE. |
| 1 P 4e R | 1 P 4e R |
| 2 P 4e R | 2 P pr P |
| 3 C 3e F R | 3 P 4e C R |
| 4 P 4e F D | 4 P 5e C R |
| 5 Roquent | 5 P pr C |
| 6 D pr P | 6 D 3e F R |
| 7 P 5e R | 7 D pr P |
| 8 P 3e D | 8 F 3e T R |
| 9 F 2e D | 9 C 2e R |
| 10 C 3e F D | 10 C 3e F D |
| 11 T D 1er R | 11 D 4e F R |
| 12 C 5e D | 12 R 1er D |
| 13 F 3e F | 13 T 1er C |
| 14 T pr C | 14 C pr T |
| 15 F 6e F | 15 F 1er F |
| 16 T 1er R | 16 P 3e F D |
| 17 T 5e R | 17 D 5e C |
| 18 T pr C | 18 P pr C |
| 19 T pr P F, échec déc. | 19 R 2e F |
| 20 F 5e R, échec | 20 R 1er D |
| 21 T pr F, échec | 21 R 2e R |
| 22 F 6e D, échec | 22 R pr F |
| 23 D pr P D, échec | 23 R 3e R |
| 24 D 5e R, échec | 24 R pr T |
| 25 D 6e F, échec | 25 R 1er R |
| 26 F 7e F, échec | 26 R 1er F |
| 27 Mat. | |

Librairie Payette & Bourgeault

On trouvera constamment à cette Librairie : Livres de prières et de piété, depuis les reliures les plus communes jusqu'aux plus riches.

Livres de littérature de tous les auteurs canadiens. Livres classiques, en usage dans tous les collèges, couvents, etc., etc.

Papeterie, tapisserie, imagerie, articles religieux, etc., etc., en grande quantité.

Fournitures d'école et de Bureau, une spécialité. Ordres pris pour fabriquer des cadres de toute sorte. Impressions et reliures de livres blancs exécutées, sous bref délai.

Les abonnés de L'Opinion Publique trouveront un avantage en s'adressant à leur magasin pour faire relier leur journal.

Payette & Bourgeault, No. 250, rue Saint Paul, Vis-à-vis la rue Saint-Vincent, Montréal.



PROVINCE DE QUÉBEC

Chambre du Parlement

BILLS PRIVÉS

Les personnes qui se proposent de s'adresser à la Législature de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la Gazette Officielle de Québec), elles sont requises d'en donner UN MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la Gazette Officielle de Québec, en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les "deux premières semaines" de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE, Greffier du Cons. Lég. G. M. MUIR, Greffier de l'Ass. Lég.

Québec, le 1er avril 1879.

NOUVEAUTÉS MUSICALES

LEIZE MELODIES

avec paroles Anglaises, Espagnoles, Françaises et Italiennes

PAR SON EXCELLENCE LE

Comte de Premio - Real.

Prix du recueil, broché \$3.00 relié 3.50 Publié et à vendre par

A. LAVIGNE, Editeur de musique.

Importateur de pianos et harmoniums, 25, rue Saint-Jean (Banque d'Épargne), Québec. N. B.—En vente chez tous les principaux éditeurs de musique du Canada.

"L'INTENDANT BIGOT" PAR JOSEPH MARMETTE.

Brochure de 94 pages grand 8vo. Prix : 25 Centus. Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents s'adresser à

LA CIE. BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Beury, Montréal.

CACAO GACAO DE ROCHER DIPOMÉ DE ROWNTREE.

Comme cet article ne contient aucun mélange de Fasia, il faut avoir soin de n'en pas mettre une trop grande quantité dans la tasse.

AVIS : Déféz-vous des imitations, substituées souvent dans le but de réaliser de plus grands profits.

SANS LA FLEUR DE BLÉ - D'INDE RIVAL. DE DURHAM

Tapisseries ou Papiers Peints

Les sousignés ont maintenant en mains un magnifique assortiment de Tapisseries Anglaises et Américaines, à des prix très-modiques, c'est à savoir : CINQ CENTS LE ROULEAU et au-dessus. Le choix en est varié et l'assortiment se compose de CENT VINGT-CINQ MILLE ROULEAUX, consistant en Papier Chêne, Papier Moiré, Papier Marbre, Papier fonds unis diverses teintes, Papiers ordinaires pour chambres à lits, salles à manger et salons, Papiers Dorés et Veloutés.

AUSSI :

Bordures de toutes les qualités, décors riches et ordinaires. Une visite est sollicitée.

FABRE & GRAVEL, 219, rue Notre Dame.

DEMANDE AU PARLEMENT

Les exécuteurs testamentaires de feu l'hon. Joseph Masson, donnent avis qu'ils s'adresseront à la Législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir un acte leur permettant de bâtir des routes ou magasins sur toute l'étendue de leur propriété, située en la cité de Montréal, au coin des rues du Port et de la Commune, et désignée aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du quartier ouest de la cité de Montréal, sous le numéro cinq (5), sans être soumis aux dispositions d'un acte passé dans les vingt septième et vingt-huitième années du règne de Sa Majesté, sous le chapitre soixante, et de toute autre loi, statut ou règlement, qui autorise la cité de Montréal à faire un ou des plans ou cartes indiquant les rues pour chaque section de la cité, et sans être soumis aux conditions imposées par tels actes ou règlements, privant les propriétaires de toute indemnité pour les bâtisses qu'ils pourraient construire sans se conformer à tels plans ou cartes.

Montréal, 2 avril 1879.

GEOFFRION, RINFRET & DORION, Procureurs des dits exécuteurs testamentaires.



Chemin de Fer du Gouvernement

DIVISION DE L'OUEST

Chemin de fer Q. M. O. & O.

LE CHEMIN LE PLUS COURT ET LE PLUS DIRECT ENTRE MONTRÉAL ET OTTAWA

Jusqu'à AVIS CONTRAIRE, les trains laisseront le dépôt d'Hochelaga comme suit :

Train Express pour Hull à 9.30 et 5.00 A.M. P.M. Arrivant à Hull à 2.00 P.M. et 9.00 Train Express de Hull à 9.10 et 4.45 Arrivant à Hochelaga à 1.10 P.M. et 9.15 Train pour St-Jérôme à 5.30 P.M. du St-Jérôme à 7.00 A.M. Ces trains laissent la station du Mile-End dix minutes plus tard. Bureau-Général : No. 13, Place d'Armes.

STARNES, LEVE & ALDEN,

Agents des Billets. Bureaux : 202, rue St-Jacques, et 158, rue Notre-Dame.

C. A. STARK, Agent-Général pour Fret et Passagers. C. A. SCOTT, Surlintendant-Général. Montréal, 15 avril 1879.

La vue est d'une valeur incalculable



HEARN & HARRISON vendent les meilleurs LUNETTES en cristal pour \$1; en argent, \$2; en or, \$3; magnifiques Lunettes d'Opéra de \$2 à \$10; Télescopes, \$2 à \$20. Satisfaction garantie.

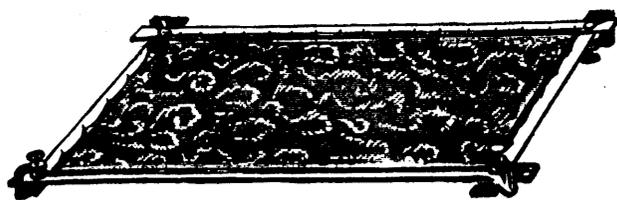
242 et 244, RUE NOTRE-DAME

LA POWDRE ALLEMANDE SURNOMMEE

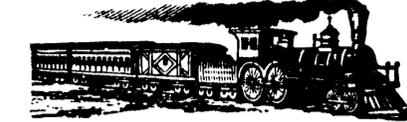
THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS ET EST

Vendue chez tous les Epiciers respectables.



Métiers à étendre les rideaux Escabeaux patentes, Plisseuses Victoria, Glacières, Sarbotières, Repasseurs, Tordeurs, etc. L. J. A. SURVEYER, 524, rue Craig, Montréal.



CHEMIN DE FER DE Q. M. O. & O.

DIVISION EST

Commençant MARDI, le 11 FÉVRIER, les trains pour cette division partiront comme suit :

Départ d'Hochelaga. Express... 3.00 p.m. Méié... 7.10 a.m. Arrivée à Québec. 10.10 p.m. 3.50 p.m.

DE RETOUR :

Départ de Québec. Express... 12.45 p.m. Méié... 6.15 p.m. Arrivée à Montréal. 7.30 p.m. 10.10 a.m.

Les Trains quitteront la Station du Mile-End dix minutes plus tard. Billets en vente aux bureaux de Starnes, Leve & Allen, agents, 202, rue St-Jacques, et 158, rue Notre-Dame, et aux Stations d'Hochelaga et du Mile-End. J. T. PRINCE, Agent-gén. des Pas.

Montréal, 7 février 1879.



Le public est requis de faire attention aux règlements suivants concernant les Lois de Pêche dans la Province de Québec :

Le BROCHET ne peut être pris du 15 Avril au 15 Mai. Le MACKINONGÉ ne peut être pris du 15 Avril au 15 Mai.

L'ACHIGAN ne peut être pris du 15 Avril au 15 Mai. Le SAUMON (avec filets) ne peut être pris du 1er Août au 1er Mai.

Le SAUMON (avec dard ou ligne) ne peut être pris du 1er Septembre au 1er Mai. La TRUITE de Rivière ou de Ruissseau ne peut être prise du 1er Octobre au 31 Décembre.

La TRUITE SAUMONNEE et TRUITE des Lacs ne peut être prise du 15 Octobre au 1er Décembre. Le POISSON BLANC ne peut être pris du 10 Novembre au 1er Décembre.

Il est défendu de pêcher avec des filets ou seines à moins d'en avoir une licence.

Les filets doivent être levés depuis le samedi soir jusqu'au lundi matin de chaque semaine.

Les filets ou seines ne doivent pas être tendus de manière à obstruer les canaux ou baies.

Les défenses de pêcher sont faites aux sauvages de même qu'aux blancs.

Toute personne coupable d'infraction à ces règlements est passible d'amende et de frais; ou à défaut de paiement, sujette à l'emprisonnement.

Durant le temps prohibé, personne n'a pourra pêcher, attrapper, tuer, acheter, vendre ou avoir en sa possession aucune sorte de poissons ci-haut mentionnés.

Par ordre, W. F. WHITCHER, Commissaire des Pêcheries.

Département des Pêcheries, Ottawa, 2 avril 1879.

Au Clergé et aux Communautés Religieuses

Nous attirons votre attention sur notre dernière importation, consistant en Ornaments d'Églises et Objets Religieux, Ornaments Sacerdotaux, Chanteliers, Ostensorio, Ciboues, Calices, Encensoirs, Diadèmes, Couronnes, Coeurs, Franges en or et en argent, Drap d'or et d'argent, Métrino, Toile, etc., etc. Bannières, Drapeaux, magnifique assortiment de Vases, Statues, Rosaire (en corail, ivoire, perle, ambre, coco, jais, grenat, etc.), Cire d'abeille pure, Cierges en cire et en parafine, Vin de Messe, etc., etc. Ayant nous-mêmes choisi avec soin nos marchandises en Europe, nous sommes prêts à exécuter toutes les commandes à très-bas prix.

Les personnes qui visitent la ville sont respectueusement invitées. Correspondance sollicitée. Prompte attention apportée aux commandes.

A. C. SENEAL & Cie, Importateurs et manufacturiers, No. 184, rue Notre-Dame, Montréal.

AGENTS, LISEZ CECI

Nous paierons un salaire de \$100 par mois et les frais de voyage, ou allouons une forte commission pour vendre nos nouvelles et merveilleuses inventions. Nous sommes sérieux en faisant cette offre. Échantillons gratuits. Adressez-vous à SHERMAN & CIE., Marshall, Mich.

PETIT MOIS DE ST-JOSEPH

Pensées pieuses pour le mois de Mars, avec une Neuvaine, par l'auteur des "Paillettes d'Or"

Julie brochure in-32 de 68 pages.—Prix : 5cts chaque, 40cts la douzaine. \$3.00 le cent. Montréal : Librairie St-Joseph—CADIEUX & DEROME, 207, rue Notre-Dame. L'auteur de ce pieux opuscule dédie son modeste travail à l'ange gardien de la Sainte-Famille, et le prie d'aller remiser ces pieuses pensées dans les murs bénis de la famille chrétienne. Là, ajoute-t-il, elles germeront sous votre influence, s'échaufferont doucement par la prière et la méditation, et elles produiront ces gracieuses vertus qui font le charme du foyer : la piété, le travail, la condescendance, le support, l'amabilité. Inutile de faire l'éloge de ce PETIT MOIS, qui est déjà rendu à sa 4ème édition.



Chemin de Fer Intercolonial

1878-79

ARRANGEMENTS D'HIVER.

LES TRAINS EXPRESS à PASSAGERS partiront tous les jours (Dimanches exceptés), comme suit :

Table with train routes and times: Partant de la Pointe-Lévis, Rivière du-Loop, Arrivant à Trois Pistoles (dîner), Rimouski, Campbellton (souper), Dalhousie, Bathurst, Newcastle, Moncton, St-Jean, Halifax.

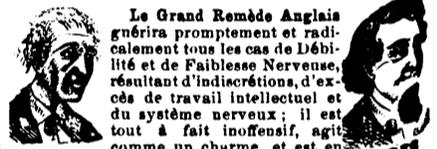
Chars Pullman sur les Trains Express. Ces trains viennent en connexion à Lévis avec les trains du Grand-Tronc partant de Montréal à 9.45 P.M. Les chars Pullman partant de la Pointe Lévis les Mardis et Samedis, vont directement à Halifax, et les Lundis, Mercredis et Vendredis à St-Jean.

Pour informations concernant le prix des billets de passages, le taux du fret, l'arrangement des trains, etc., s'adresser à

G. W. ROBINSON, Agent, 177, rue St-Jacques. C. J. BRYDGES, Surlintendant-Général des Chemins de Fer du Gouvernement.

Montréal, 18 nov. 1878.

REMEDE SPECIFIQUE DE GRAY



Le Grand Remède Anglais guérira promptement et radicalement tous les cas de Débilité et de Faiblesse Nerveuse, résultant d'indiscretions, d'excès de travail intellectuel et du système nerveux; il est tout à fait inoffensif, agit comme un charme, et est en usage depuis plus de trente ans avec un succès marqué. Prix : \$1 le paquet, six paquets pour \$5, par la maille franco de port. Détails complets dans notre pamphlet, que nous désirons fournir à tous gratis de port. Adressez-vous à :

La Compagnie de Médecine de Gray, Windsor, Ont. Vendu à Montréal, en Canada et aux Etats-Unis partout les Pharmaciens.

\$10 à \$1,000 Placés dans les fonds de Wall Street réalisent des fortunes tous les mois. Des livres expliquant tout donnés. Adressez : BAXTER & CIE., Banquiers, 17 Wall Street, N.-Y.

AU CLERGE

LE PROTESTANTISME jugé et condamné par le protestantisme. Avec le double compte-rendu d'une discussion publique entre l'auteur et un ministre. Par M. L'ABBÉ GUILLAUME, Curé de St André-Avellin. Approuvé et recommandé par Mgr. l'Évêque d'Ottawa. 500 pages 8vo.—impression de luxe—broché \$1.00 même par la poste \$1.20 S'adresser à LA CIE. BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Beury, Montréal

AVIS!

The Scientific Canadian

AND PATENT OFFICE RECORD.

Cette PRÉCIEUSE REVUE MENSUELLE a été beaucoup améliorée durant l'année dernière et contient maintenant les renseignements les plus récents et les plus utiles relativement aux Sciences et aux diverses branches des Métiers Mécaniques, choisis avec le plus grand soin pour l'information et l'instruction des Ouvriers du Canada. Une partie de ses colonnes est consacrée à la lecture instructive, convenable pour les jeunes membres de la famille, des deux sexes

TELLE QUE HORTICULTURE, HISTOIRE NATURELLE, JEUX ET AMUSEMENTS POPULAIRES, OUVRAGES DE FANTAISIE ET A L'AILLÉ, GUILLE POUR DAMES, ET COURTES ET AMUSANTES HISTOIRES.

THE SCIENTIFIC CANADIAN

Conjointement avec le PATENT OFFICE RECORD Contient 48 pages remplies des plus Belles Illustrations et environ 125 diagrammes de tous les Brevets émis chaque mois en Canada; c'est une publication qui mérite l'encouragement de tous les membres de la Puissance, dont la devise devrait toujours être :

ENCOURAGEONS L'INDUSTRIE NATIONALE.

Prix : Seulement \$2.00 par année.

LA CIE. DE LITH. BURLAND-DESBARATS, PROPRIETAIRE ET EDEITEUR, 5 et 7, RUE BEURY, MONTRÉAL.